



BAUME par cœur

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE BAUME LES DAMES
#1 SEPTEMBRE 2014

HABITAT-URBANISME
REDONNER UNE DYNAMIQUE
À NOTRE COEUR HISTORIQUE
p 28



ASSOCIATIONS
L'HARMONIE À PARIS
p 14



JEUNESSE
LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES
pages centrales

ÉCONOMIE
NOUVELLE PAGE POUR L'IME
p 42



BaumeLesDames

EDITO

Les enjeux du mandat qui démarre sont si importants et les chantiers en cours si nombreux que les premiers mois de votre nouvelle équipe municipale ont été bien chargés et intenses.

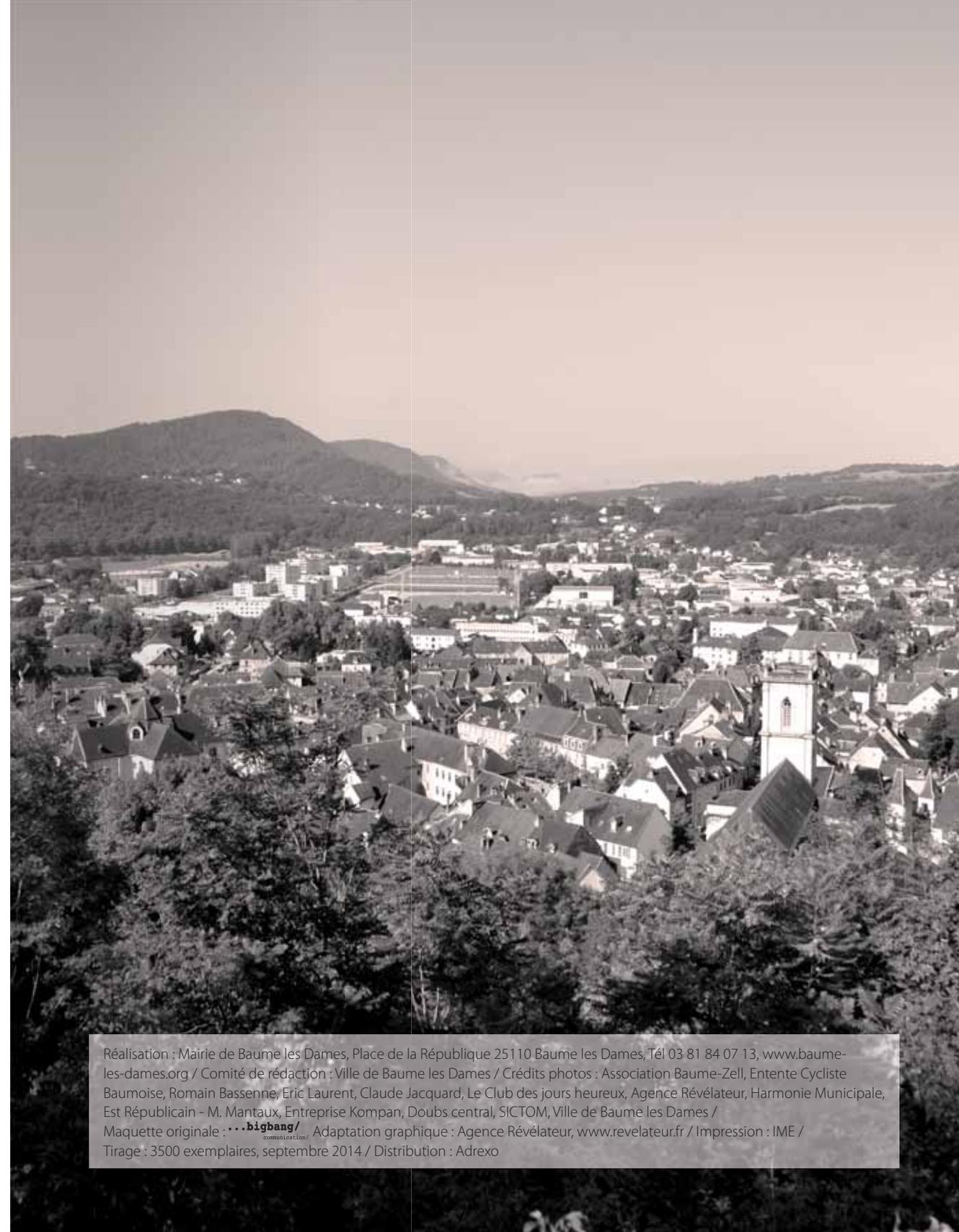
Ces premières semaines ont surtout été marquées par la situation de l'IME qui a nécessité que nous soyons sans cesse en veille, prêts à intervenir aux cotés de l'entreprise, des salariés puis ensuite en soutien au repreneur qui s'est fait jour. Nous pouvons souhaiter aujourd'hui un avenir de nouveau radieux pour cette entreprise mais également pour l'ensemble du tissu économique du pays baumois. Même si le contexte national est difficile, il est de notre devoir de faire connaître, de promouvoir notre territoire et de favoriser le développement d'activités nouvelles en son sein. Nous avons besoin de tous pour cela et notamment des chefs d'entreprises locaux. Le Comité de promotion économique lancé à l'automne aura cet objectif. Soyez assurés que nous sommes porteurs d'une ambition sans faille pour notre bassin de vie qui possède tant d'atouts.

Dans ces pages, vous allez découvrir un nouveau magazine municipal plus moderne et épuré, habillé d'une charte graphique revue. Lancé volontairement à l'occasion de la rentrée scolaire, il vous présente l'aménagement des nouveaux temps scolaires que nous proposons dans le cadre de la réforme nationale qui sera effective dans nos écoles à la rentrée de septembre 2014. Sa mise en place est compliquée, ardue, parfois inextricable mais avec les parents, le corps enseignant et les personnes intéressées nous ferons évoluer autant que possible cette nouvelle organisation pour les familles, guidés que nous sommes par l'intérêt de l'élève et son épanouissement personnel. Là encore, cette démarche est l'affaire de tous et sachez que les conditions de réussite de nos enfants sont au cœur de nos priorités. Nous sommes pleinement conscients de l'ampleur de la tâche à accomplir et de l'importance de nos devoirs pour assurer un service public de proximité et de qualité. Déterminée, rigoureuse et ambitieuse, votre équipe municipale est mobilisée pour faire réussir Baume les Dames.



ARNAUD MARTHEY
Maire de **Baume les Dames**

Bien cordialement,



Réalisation : Mairie de Baume les Dames, Place de la République 25110 Baume les Dames, Tél 03 81 84 07 13, www.baume-les-dames.org / Comité de rédaction : Ville de Baume les Dames / Crédits photos : Association Baume-Zell, Entente Cycliste Baumoise, Romain Bassenne, Eric Laurent, Claude Jacquard, Le Club des jours heureux, Agence Révéléateur, Harmonie Municipale, Est Républicain - M. Mantoux, Entreprise Kompan, Doubs central, SICTOM, Ville de Baume les Dames / Maquette originale : **bigbang** / communication / Adaptation graphique : Agence Révéléateur, www.revelateur.fr / Impression : IME / Tirage : 3500 exemplaires, septembre 2014 / Distribution : Adrexo

**4 / EDITO****6 / A LA UNE****8 / CULTURE**

- Un programme culturel haut en couleurs
- Délices Baumoises

10 / SPORT

- Informations sur les infrastructures sportives
- La saison 2013-2014 a été riche en performances sportives !
- Hommage à Bernard LAROCHE ...

13 / ASSOCIATIONS

- Le club des jours heureux s'agrandit
- Forum des associations
- L'harmonie municipale à Paris
- L'association Baume Bienvenue déménage
- La ville de Zell am Harmersbach a 875 ans

18 / JEUNESSE

- Un nouvel écrin pour l'enfance
- Du nouveau dans les aires de jeux

21 / COMMUNICATION

- Coup de neuf sur la communication de la ville !

22 / CADRE DE VIE

- Arrivée du très haut débit à Baume les Dames
- Modernisation de l'assainissement et des réseaux

24 / HABITAT ET URBANISME

- Cession de patrimoine
- Projet de requalification de l'îlot Saint-Vincent
- Affichage publicitaire
- Construisez votre maison individuelle sur la ZAC de Champvans-les-Baume
- Redonner une dynamique à notre coeur historique

30 / VIE MUNICIPALE

- Qui sont vos élus ?

36 / À SAVOIR**38 / LA VIE DES SERVICES**

- Création d'un nouveau service
- Renfort de l'agent de surveillance de la voie publique (ASVP)

24 / DOUBS CENTRAL

- Le Doubs central élit ses présidents

40 / SICTOM

- Tri et ordures ménagères

42 / ÉCONOMIE

- L'imprimerie IME reprise par Estimprim
- La parole à un entrepreneur

44 / HISTOIRE

- D'une guerre à l'autre
- Georges Hudelot

46 / ETAT CIVIL**50 / LA PAROLE AUX ÉLUS****52 / BAUME PRATIQUE**



Vernissage de l'exposition collective estivale



Phase finale de la 42^{ème} Coupe de France des clubs de jeu de dames organisée par l'association du Damier Baumois



Championnat grand est de BMX

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945



Concert gratuit du 12 juillet



100 ans pour Marie Jost !

Fête de la musique

Un programme culturel haut en couleurs

NE NOUS LE CACHONS PAS, LA RENTRÉE EST UN MOMENT PÉNIBLE POUR LA PLUPART D'ENTRE NOUS. POURTANT, DANS CET UNIVERS GRISONNANT D'AUTOMNE, QUE L'ON SOIT ENFANT OU ADULTE, UNE PETITE CHOSE NOUS RAVIT TOUJOURS : LE RENOUVEAU. UN NOUVEAU CARTABLE, UN NOUVEL AGENDA, UN NOUVEL EMPLOI DU TEMPS... UNE MULTITUDE DE PETITES CHOSSES QUE L'ON EST HEUREUX DE TESTER, DE DÉCOUVRIR, D'APPRIVOISER...

Il en est de même avec le nouveau fascicule de la saison culturelle.

Chaque année en septembre, ce programme est distribué dans vos boîtes aux lettres pour vous faire découvrir tous les petits plaisirs culturels qui vous seront proposés jusqu'au mois de juin et ainsi égayer votre rentrée.

Passage en revue des moments marquants de la prochaine saison culturelle.



En septembre, le **Festival international de musiques de Besançon** clôturera son édition 2014 à l'église de Baume les Dames avec le trio avec piano « George Sand ».

Au mois de novembre, la 6e édition du festival Au Bonheur des Dames sera l'occasion de rire une nouvelle fois devant les aventures loufoques de « **la Belle-Mère** » dans le second volet de son spectacle d'humour et de s'évader devant les danseuses de flamenco de la **Compagnie Duende**.

Au mois de janvier, venez assister au banquet-spectacle **Russie Mon Amour** ou à l'émouvante pièce de théâtre **Petit Pierre** proposée en collaboration avec le CDN (Centre dramatique national de Besançon).

Au mois de février, encore de l'humour pour égayer la saison avec **Mickey Mitch** et ses personnages farfelus. Un brin de soleil au mois de mai ? Un concert détonant, entre musique latine et hip hop sera proposé par la **Cafetera Roja**.

Toujours côté musique, ne manquez pas le retour de l'orchestre de Besançon dans notre cité baumoise le 9 juin pour une interprétation haute en couleurs de **Pierre et le Loup**.

Et bien d'autres surprises encore...

Alors pour connaître tout le programme rendez-vous sur www.baume-les-dames.org.

Délices Baumoises

LA SECTION DE 3^{ème} PRÉPA PRO DU LYCÉE JOUFFROY D'ABBANS A POUR OBJECTIF D'AIDER LES ÉLÈVES À MÛRIR LEUR PROJET DE FORMATION PAR LA DÉCOUVERTE DE MÉTIERS RELEVANT DE DIFFÉRENTS CHAMPS PROFESSIONNELS.

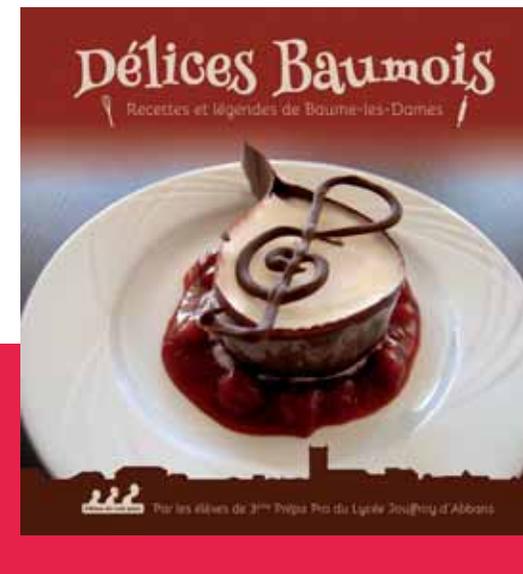
Pour rendre concrète cette ouverture aux différentes professions, les professeurs de Lettres et de Biotechnologies du LEP, la Conseillère Principale d'Education, les assistants d'éducation ainsi que le personnel de la Médiathèque Jean Grosjean de la Ville de Baume les Dames ont accompagné les 14 élèves de cette classe tout au long de l'année scolaire afin d'élaborer la création d'un livre de cuisine.

Ce projet a fait se rencontrer à l'échelle de Baume les Dames, le monde culturel, économique et éducatif, en mettant en lien les élèves avec le tissu artisanal et industriel local.

La première étape de la conception de ce livre a été de découvrir la gastronomie comtoise ainsi que des recettes anciennes tirées de livres du 17^{ème} et du 19^{ème} siècle, et de travailler avec des pâtisseries et des restaurateurs locaux pour établir le contenu du livre.

Par la suite, les élèves ont eu la chance de rencontrer un éditeur, des graphistes et des imprimeurs pour mettre en forme leur ouvrage et en savoir plus sur ces métiers qu'ils n'avaient jamais côtoyés.

Grâce à la disponibilité, à l'écoute et au professionnalisme de chaque acteur, un superbe livre de recettes a pu voir le jour.



Si vous souhaitez découvrir ce travail, vous pouvez acquérir le livre « Délices Baumoises » au Lycée Jouffroy d'Abbans, au Super U et à la Médiathèque Jean Grosjean.

Informations sur les infrastructures sportives



Visite des travaux

Le Grand Gymnase

Ce gymnase est en cours de réhabilitation et le chantier suit son cours. Des réunions hebdomadaires de chantier ont lieu depuis plusieurs mois le jeudi matin, avec la présence du responsable des services techniques de la ville ainsi que de l'adjoint aux sports. Une visite a été organisée avec les responsables des associations sportives afin qu'ils puissent constater l'avancée des travaux, dont la fin est prévue fin 2014-début 2015.

Le gymnase de la prairie, dit « le petit gymnase »

La commission des sports, réunie le 20 mai, a proposé de nommer ce gymnase : Gymnase Bernard LAROCHE, en honneur de M Laroche qui a œuvré dans cette structure sportive de très nombreuses années, en tant que Professeur de sports, ou en tant qu'entraîneur de handball. Le conseil municipal, en réunion du 4 juin a confirmé cette proposition à l'unanimité.

Le Bassin Nautique

Ce projet est mené par le Pays du Doubs central. L'étude de faisabilité est à présent achevée. Le 4 septembre, ses résultats détaillés et chiffrés seront présentés à l'ensemble des élus des 6 communautés de communes qui constituent le Pays du Doubs central. Si le projet voit le jour, l'option choisie sera probablement d'implanter l'équipement sur l'emplacement de la piscine actuelle du pays baumois.

La saison 2013-2014 a été riche en performances sportives !

CETTE ANNÉE CE SONT 14 CANDIDATS INDIVIDUELS ET 5 ÉQUIPES QUI SE SONT VUS REMETTRE LE TROPHÉE DES SPORTS DE LA VILLE DE BAUME LES DAMES LE 28 JUIN DERNIER.

Du jeune Nathan CARMAGNAT, champion de France en donnes libres qui est notre plus jeune récompensé du Tarot Club Baumois, à Antonin MADER de l'USB Lutte qui a décroché le titre de champion de Franche-Comté benjamin et minime, ce sont de nombreux talents très prometteurs qui composent nos associations baumoises. Pour l'USB Montagne, les frères BERNARD sont arrivés 1^{er} ex-aequo à l'open de bloc de Lons-le-Saunier. A noter que les clubs de Football, Rugby et Handball se sont également fait remarquer par leurs divers titres. Nous ne pouvons qu'être fiers de leurs résultats respectifs et leur souhaiter une bonne continuation dans leurs parcours sportif.



Remise des trophées aux sportifs baumoises

Brèves

- ✿ L'éclairage du terrain annexe foot-rugby est en cours. Les entraînements des équipes juniors et seniors du club de rugby ayant lieu en soirée, il n'est possible que de s'entraîner sur le terrain d'honneur pour bénéficier de l'éclairage. Ces séances contribuent à détériorer le terrain principal, si bien que pour le match du week-end à domicile, les conditions de jeu sont plus difficiles. L'éclairage complet du terrain annexe permettra de s'y entraîner et donc de préserver le terrain honneur.
- ✿ Entretien des terrains de Tennis : des travaux sont prévus pour l'entretien des terrains de tennis avec une opération de démoussage et de raccords résine sur des zones fortement dégradées.

Election à l'OIS : Office Intercommunal des Sports

- ✿ Le mandat des élus de l'OIS venait à terme ; une assemblée générale de cette association a eu lieu le 10 avril, avec l'élection des membres du comité d'administration ; soit une vingtaine de membres au total, dont 11 membres du bureau. Ce bureau s'est réuni le 13 mai 2014 afin d'élire ses dirigeants. Ont été élus :

Président : M Mario CRAMARO

Vice président : M Denis RICHARDOT

Trésorier : M Marc GALLET

REMISE DE MÉDAILLES

A l'occasion de cette remise de trophées, deux éminents bénévoles du tissu associatif baumois, Marc Gallet et Philippe Poulot, ont été honorés par la médaille Jeunesse et Sports.

Hommage à Bernard LAROCHE ...

ON NE POUVAIT PAS LAISSER PARTIR BERNARD SANS UN VIBRANT HOMMAGE À SA PERSONNE, SES ACTIONS AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC, SON INVESTISSEMENT AUPRÈS DES ASSOCIATIONS, EN D'AUTRES TERMES : SON ŒUVRE...

M. Laroche n'est pas né baumois, mais Bisontin, de parents épiciers. Après une scolarité au collège, il réussit le concours de l'École Normale et devient instituteur. Il rencontre sa future femme à l'École Normale au cours du traditionnel bal annuel. Mariés en 1953, Jean-Paul (1954) et Olivier (1970) viendront agrandir la famille. Bernard fut professeur d'enseignement général des collèges (PEGC) à Roulans, puis à l'Isle sur le Doubs et enfin à Baume. Déjà très impliqué dans le mouvement sportif, il enseigne l'Éducation Physique et Sportive. Il est nommé au collège de Baume les Dames en 1962, collège implanté à l'époque à l'actuelle école des Terreaux : pas de gymnase, pas de salles couvertes, seulement un stade. Bernard connaît la construction du collège actuel et de son gymnase érigé en 1969. Bernard finira là sa brillante carrière d'enseignant en 1984.

Dès sa jeune scolarité, Bernard s'implique dans des associations sportives Bisontines, joue au Basket-ball, pratique l'athlétisme, le football, fait du vélo, etc. A son arrivée à Baume, il développe l'école de football chez les jeunes au sein du club local qui en manque cruellement. Ensuite il crée le club de handball - un des premiers clubs du Doubs - aidé par quelques bénévoles. Il s'implique aussi comme élu au sein des comités départemental et régional de handball.

Bernard a été Président de l'US Baume générale pendant de nombreuses années, gros club omnisports qui regroupait en son sein plus de 30 sections sportives.



En reconnaissance à son implication dans le domaine sportif local, la municipalité, suite à la proposition de la commission des sports, a souhaité appeler le gymnase de la Prairie : Gymnase Bernard LAROCHE. L'inauguration est prévue lors du Forum des Associations du 6 septembre prochain. Ce gymnase était sa deuxième maison en quelque sorte. Il a contribué à sa construction et cette salle rénovée nous a même permis de lui rendre un vibrant hommage lors de ses obsèques.

Bernard, en véritable « Hussard de la République » (le terme est de son fils Olivier), a mené sa vie dans le respect des valeurs de la République, très souvent tourné vers les jeunes et leur socialisation, afin de leur enseigner les valeurs de la vie : la solidarité, la tolérance, le respect de l'autre, même et surtout si c'est un adversaire...

Bernard nous laissera l'image d'un homme passionné, d'un homme social et altruiste, c'était un humaniste des temps modernes, un exemple à suivre pour les jeunes et moins jeunes qui l'ont connu et apprécié.

Le club des jours heureux s'agrandit

Le club « les jours heureux », sous la présidence de Françoise Dartel, s'est développé d'une façon importante et la salle qui lui était réservée rue des terreaux était devenue trop exigüe. L'USB Montagne, qui occupe depuis des années le local voisin, a accepté de le mutualiser avec les adhérents des jours heureux.

La ville a procédé à la rénovation de l'espace afin de le mettre à disposition des aînés dans les meilleures conditions possibles, les lundis et jeudis après-midi. Les adhérents du club qui ont intégré la nouvelle salle mi-janvier sont tous heureux d'avoir la possibilité de pratiquer leurs jeux favoris dans un endroit accueillant, rénové, calme en étant à l'aise et en parfaite sécurité.

Les deux salles maintenant disponibles, il est tout à fait possible d'accueillir ceux qui ne pouvaient pas venir faute de place.



Forum des associations

Cette année encore, l'Office Intercommunal des Sports (OIS) et la Ville de Baume les Dames organisent le Forum des associations qui aura lieu le samedi 6 septembre prochain.

Le forum c'est une trentaine d'associations qui se mobilisent pour faire découvrir leur activité, de 10h00 à 17h00 au gymnase de la prairie.



découvrir les diverses associations présentes dans le domaine social, sportif, artistique, culturel...

Cette manifestation sera spéciale cette année. En effet, c'est au cours de la matinée que le « petit gymnase » va se faire baptiser du nom d'un grand monsieur ayant œuvré des années durant pour le sport à Baume : Bernard Laroche.

Toute la journée, de nombreuses animations seront proposées par les bénévoles. Les enfants pourront ainsi tester leur dextérité sur un parcours vélo, assister à des démonstrations de judo, à un petit concert

de l'harmonie ou encore à bien d'autres animations. Du jonglage aux démonstrations de combat, il y en aura pour tous les goûts. Cette manifestation est l'occasion parfaite pour chacun de découvrir ou de re-

L'harmonie municipale à Paris

L'HARMONIE MUNICIPALE DE BAUME LES DAMES A ÉTÉ INVITÉE LE SAMEDI 31 MAI PAR L'ORCHESTRE D'HARMONIE DES PORTES DE L'ESSONNE AFIN D'ASSURER LA PREMIÈRE PARTIE DE SON CONCERT. CETTE FORMATION AVAIT ÉTÉ REÇUE LE 7 DÉCEMBRE DERNIER PAR LES MUSICIENS BAUMOIS, LORS DU CONCERT DE SAINTE-CÉCILE.

Il aurait été fort dommage de se trouver à quelques kilomètres de Paris et de ne pas avoir le plaisir de fouler d'une part le sol de la capitale et, d'autre part, de ne pouvoir donner un concert au cœur de la ville lumière, où de très nombreux artistes ont osé faire leur premier pas.

Par chance, la ville de Paris avait, pour 2014, organisé un programme culturel intitulé « Kiosques en musique », et afin d'étoffer cette manifestation, qui court de mai à octobre, elle était à la recherche de formations musicales pouvant animer différents sites parisiens ; rendez-vous était donc pris afin que l'harmonie puisse participer à cette grande fête musicale.

Ainsi, dans l'après-midi du 31 mai, l'harmonie municipale de Baume les Dames a donné, de 15 heures à 16 heures 15, et ce pour la première fois depuis sa création, un concert inoubliable à Paris, plus précisément dans le kiosque du Champ de Mars.

Le plaisir de jouer devant un public attentif ne tarissant pas son engouement pour la musique d'harmonie, une vue imprenable sur la Tour Eiffel fièrement dressée devant les pupitres, le tout dans un environnement calme et dans un écrin de verdure nullement perturbés par les bruits citadins, la joie de pouvoir faire montre de leur talent et de leur amour du partage de la musique, il n'en fallait vraiment pas plus pour amener les musiciens baumois au paroxysme du bonheur.



Il n'est nul besoin d'être devin pour s'apercevoir que les membres de l'harmonie sont complètement immergés dans leur rôle, afin d'apporter le meilleur d'eux-mêmes lorsqu'ils se trouvent sur une scène, permettant ainsi de monter bien haut les couleurs de la ville de Baume les Dames, que ce soit dans notre département et dans notre région, ou au cœur même de l'hexagone ; la ferveur, l'énergie et la force qu'ils déploient pour donner un spectacle de la plus grande qualité possible est la preuve que tous les membres de l'orchestre sont indubitablement fiers et heureux d'appartenir à cette formation.

Ce concert est à jamais gravé dans la mémoire des instrumentistes baumois, qui ont vécu durant leur séjour en Île-de-France des instants formidables, tant sur le plan humain que musical, mais pour eux, le temps a passé trop vite, car il y avait tant de choses à voir, tant de choses à entendre, tant de moments à partager.

Le voyage musical de l'harmonie à Paris est bien sûr inoubliable, et il est vraiment exaltant de voir que les personnes qui ont pour habitude de venir nous écouter lors de nos concerts n'ont pas hésité à faire un déplacement relativement long pour venir nous entendre, la prestation donnée au Champ de Mars ayant été suivie par de nombreux baumois, dont Arnaud Marthey, Maire de la ville et co-président de l'harmonie, et Serge Corgini, président d'honneur de l'orchestre, qui avaient tenu à être de la fête et à nous soutenir lors de cette grande aventure musicale.

Jean-Marc Sorel
Président de l'harmonie municipale
de Baume les Dames

Inscriptions à l'école de musique

- ☀ Samedi 13 septembre de 8h30 à 12h00.
- Tarifs attractifs pour les instruments à vent.
- Cours de trombone, tuba et corde gratuits.
- Pré inscriptions sur le site : www.musique-baumelesdames.fr
- Numéro de téléphone : 03 81 84 47 63

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS DU DOUBS CENTRAL A CHANGÉ DE PRÉSIDENT

Suite aux élections municipales de mars dernier, l'école de musique du Pays du Doubs central a renouvelé son Conseil d'Administration et Catherine Lenoir a cédé sa place de présidente à Marie-Christine Durai.



L'association Baume Bienvenue déménage

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS S'INSTALLE AU CENTRE-VILLE.

C'est au 23 rue Félix Bougeot que l'association prépare son arrivée dans un local plus conforme à ses attentes. Elle gagnera ainsi plus de visibilité et permettra un accueil plus adapté pour les commerçants adhérents et l'ensemble des utilisateurs de sa carte de fidélité qui connaît un succès grandissant.

L'association compte plus de 100 adhérents, elle mène des actions de promotion et agit dans différents domaines notamment en contribuant au développement économique local en partenariat avec la ville de Baume les Dames et les entreprises locales. Elle représente et défend les intérêts de ses adhérents et soutient et développe le commerce et l'artisanat local en favorisant l'animation du centre-ville par l'organisation d'animati-

tions fortes et ciblées et l'installation d'une sonorisation. Son action de fidélisation des consommateurs et la promotion et le développement de l'activité commerciale baumoise méritaient d'être soutenus et la Ville a souhaité intensifier son partenariat avec l'association.

La Ville a souhaité prendre en charge le loyer mensuel de 350 €. Un bail précaire a donc été signé entre la propriétaire du local et la commune qui mettra le bien à disposition de l'association par le biais d'une convention de mise à disposition. L'association assumera les frais relatifs aux consommations des différents fluides et à l'assurance du bien.



La Ville de Zell am Harmersbach a 875 ans

VILLE DU NORD DE LA FORÊT-NOIRE, JUMELÉE AVEC BAUME DEPUIS 1990.

A l'origine, le lieu de Zell était une zone de défrichement du monastère de Gengenbach (fondé aux environs de 725), distant d'une vingtaine de km : elle se composait d'une église et de quelques fermes, à l'emplacement actuel de l'église catholique.

En 1139, le nom de Zell est mentionné pour la 1^{ère} fois, avec d'autres localités voisines, dans une lettre du pape Innocent II (1130-1143) : les possessions du monastère de Gengenbach y sont confirmées : « *Cella ou habitatio de moines (Zell), Hademarsbach (le ruisseau Harmersbach), Norderaha (Nordrach, localité voisine)...* » D'où le libellé actuel du nom : Zell am Harmersbach (am = sur, au bord).

Jusqu'en septembre 2014, la ville fête ses 875 ans :

Dans le cadre des « *chemins de l'art* » (Kunstwege), des artistes de renommée internationale présentent des sculptures et des œuvres diverses dans les rues. « *Kunst am Weg : Kunst, wo sie nicht erwartet wird, auf dem alltäglichen Weg... l'art sur le chemin, où on ne l'attend pas,*



« Der Papst Innozenz II, der 1139 dem Kloster Gengenbach seine Besitzungen bestätigte... C'est le pape Innocent II, qui confirma en 1139 au monastère de Gengenbach ses possessions... »

sur le chemin de tous les jours... ». Et, durant l'été, des festivités ont été organisées : des renseignements sont donnés sur les sites www.zell.de et 3.zeller.kunstwege. L'association Baume-Zell précise que la Médiathèque met à la disposition des lecteurs quelques ouvrages sur la ville de Zell, notre ville jumelée.



Visite du club de pétanque de Baume pour le 20^{ème} anniversaire de celui de Zell.

Un nouvel écrin pour l'enfance

LE NOUVEL ESPACE MERY A OUVERT SES PORTES EN MARS 2014. IL ACCUEILLE DÉSORMAIS LE PÉRISCOLAIRE DE L'ÉCOLE DE COUR, LE RELAIS PETITE ENFANCE (ANCIENNEMENT RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES) ET SURTOUT LE MULTI-ACCUEIL (CRÈCHE ET HALTE-GARDERIE) TANT ATTENDU PAR LES BAUMOIS.

Cet espace a été rénové à partir de la volonté de la ville d'offrir aux baumois un nouveau mode de garde permettant de concilier vie familiale et professionnelle, d'offrir à tous l'égalité des chances et surtout de privilégier un développement harmonieux de l'enfant.

La gestion de ce service de Crèche-multi-accueil a été confiée par la commune à l'Association départementale des Familles Rurales.

Une rencontre entre **Gilliane Thomas** (directrice du multi-accueil) et **Laure Thiebaut** (Adjointe en charge de la Petite Enfance) a permis de faire le point depuis l'ouverture de la structure.

LT : Comment vous sentez-vous dans ce bâtiment réhabilité ?

GT : Très bien. Les locaux ont été réellement bien réfléchis et permettent un accueil de qualité avec une sécurité physique et affective.

LT : Les enfants se sont-ils appropriés le lieu ?

GT : Oui tout à fait. Ils s'y sentent bien. Les couleurs sont chaleureuses, les espaces sont très agréables et le matériel est bien adapté. Pour le temps méridien, ils adorent aller dans la salle de restauration et disent se rendre au restaurant. C'est un temps privilégié offrant beaucoup de possibilités au niveau de la socialisation.



LT : L'espace est très ouvert, comment les enfants réagissent-ils ?

GT : Cela leur convient. Il est clair que le personnel a dû réfléchir et adopter cette volonté de libre cheminement. Mais c'est une réelle source d'expériences et de développement de la créativité. Pour des moments spécifiques, le personnel met en place des petites cloisons de mousse qui permettent de définir un espace restreint.

LT : Et les parents, cela répond-t-il à leurs attentes ?

GT : Je n'ai que des retours positifs de la part des parents qui apprécient énormément ces nouveaux locaux. Ils sont également très satisfaits de l'amplitude horaire de l'ouverture. Le 7h/19h répond aux demandes de parents travaillant à l'extérieur de Baume les Dames. Nous fermons le temps de midi de façon à permettre aux enfants d'avoir un temps calme lors du repas, sans

arrivée ni départ. Les parents sont heureux également de partager leurs expériences et nous allons mettre en place des projets de soutien à la parentalité.

LT : Combien de familles utilisent ce service ?

GT : Nous accueillons aujourd'hui environ 120 enfants mais il est prévu d'en avoir 130 dès septembre.

LT : Comment évolue la fréquentation ?

GT : Nous avons au départ touché les « habitués » de l'ancienne halte-garderie mais petit à petit d'autres enfants se sont inscrits. Nous avons aujourd'hui un taux de fréquentation variable selon les tranches horaires mais nous sommes pratiquement complet. Je n'ai encore refusé personne mais en septembre va se mettre en place une liste d'attente. J'ai même déjà deux inscriptions pour septembre 2015.

LT : Le personnel a évolué ?

GT : Oui nous avons conservé tout le personnel travaillant anciennement à la halte-garderie avec pour

certains des allongements du temps de travail mais nous avons aussi embauché une infirmière puéricultrice, une éducatrice jeunes enfants et deux assistantes éducatrices.

LT : Le personnel est satisfait du fonctionnement ?

GT : Il travaille dans de bonnes conditions. Le projet est complètement différent de celui d'une halte. Il faut que chacun trouve sa place et les choses évoluent avec une volonté commune d'un accueil de qualité au plus proche des besoins spécifiques de chaque enfant.

LT : Nous sommes heureux de constater le bon fonctionnement du multi accueil. Sachez que la ville ne souhaite pas uniquement mettre des locaux à disposition et attribuer une subvention. Nous souhaitons rester acteurs du fonctionnement du multi-accueil.

GT : Oui nous travaillons conjointement. Les échanges doivent rester réguliers et vous serez présents aux différents comités de pilotage.



Laure Thiebaut et Gilliane Thomas

Du nouveau dans les aires de jeux

LA VOLONTÉ DE LA MUNICIPALITÉ EST DE FAIRE DE BAUME LES DAMES UN ENDROIT OÙ IL FAIT BON VIVRE, OÙ ENFANTS ET PARENTS PEUVENT SE BALADER ET S'AMUSER EN TOUTE QUIÉTUDE.

Plusieurs aires de jeux situées sur la commune sont vieillissantes ou inadaptées. La commission « tourisme, fleurissement et aires de jeux » a donc décidé de mener une étude afin de réhabiliter certaines zones.

Il existe actuellement 6 aires de jeux :

- la zone de loisirs,
- le legg Chapuis,
- la promenade du Breuil,
- l'espace Méry,
- la place de la République,
- la zone de Bois Carré.

Les aires de la promenade du Breuil et de l'espace Méry sont en bon état, il est néanmoins prévu de remplacer le revêtement du parterre des zones de réception (mulch).

Pour l'aire de la zone de loisirs, l'offre sera complétée avec la mise en place de balançoires, de jeux à bascules, adaptés pour les petits comme les grands.

Place de la République, un toboggan adapté aux tout-petits enrichira l'équipement actuel.

Les jeux de Bois carré seront déplacés vers le Legs Chapuis, afin que cet espace devienne un espace agréable et convivial.

Enfin, la zone de Bois carré visera un tout autre public - une bonne partie des enfants ayant grandi - et sera doté d'un terrain multisports plus approprié aux jeunes.

Cette réorganisation et ces nouveaux aménagements engendreront certainement quelques perturbations mais notre objectif de ravir les tout-petits et leurs aînés sera très rapidement atteint, pour leur plus grande joie et celle de leurs parents.



Coup de neuf sur la communication de la ville !

LA COMMUNE SOUHAITE TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR VALORISER LES ATOUTS DE BAUME LES DAMES AUSSI BIEN SUR SON TERRITOIRE QU'À L'EXTÉRIEUR, DANS UN SOUCI D'ATTRACTIVITÉ ET DE RAYONNEMENT.

Aussi, afin de communiquer de manière plus dynamique et plus percutante, la ville a adapté ses outils de communication avec la création d'un logo plus moderne, avec l'ancien Info Mag qui devient donc « Baume par cœur », avec la mise en place d'une charte graphique homogène entre différents services de la ville... en passant bien sûr par la mise en ligne prochaine d'un site internet plus intuitif, épuré et surtout plus participatif pour nos concitoyens.

Cette harmonisation des supports « papiers » et « web » va permettre une plus grande cohérence dans la communication des élus et des services : toute la charte graphique va être revue et modernisée permettant ainsi une meilleure lisibilité des documents émanant de la collectivité. Au fil du temps, puisque ces modifications ont été pensées avec un budget volontairement réduit et limité, cette nouvelle identité visuelle sera déclinée sur tous les supports de communication de la ville tels que la signalétique, le marquage des véhicules, les banderoles...

Une identité visuelle moderne et attrayante permet de présenter le dynamisme de la ville, de montrer à quel point elle est en phase avec son temps et à quel point elle se tourne vers l'avenir.

Le coup de balai passé sur l'ancienne identité permet à la nouvelle équipe municipale de montrer sa détermination à s'inscrire dans une démarche moderne de communication plus en phase avec les différents acteurs de son territoire.



Baume les Dames

Une adresse mail et bientôt une page facebook pour les jeunes

- ✳ Pour faciliter la communication avec les jeunes, la Ville a créé une adresse mail qui leur est dédiée afin qu'ils puissent échanger et proposer des idées ou projets. Dans cet esprit, la municipalité veut également créer une page facebook où chacun pourra trouver des bons plans, des infos et des actualités (musique, sport, événements, etc.). Le nom de cette page sera choisi parmi les propositions que les jeunes soumettront par mail, du 1^{er} août au 15 septembre (baumejeunes@gmail.com).

Arrivée du très haut débit à Baume les Dames

MENÉES PAR LE SYNDICAT MIXTE DOUBS TRÈS HAUT DÉBIT (SMDTHD), LES PREMIÈRES ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU FIBRE OPTIQUE TRÈS HAUT DÉBIT SONT LANCÉES SUR NOTRE TERRITOIRE.

On rappellera ici, que le brin de fibre optique véhicule un signal lumineux qui a la particularité d'atteindre des vitesses élevées sur de grandes distances en ne subissant ni affaiblissement ni perturbation électromagnétique. Ce TGV de la communication qui remplacera à terme nos vieux câbles de cuivre saturés, doit permettre aux baumoises de profiter au mieux de services tels que la TV Haute définition, la prometteuse TV 3D, communiquer en visio, jouer en réseau, partager ses photos en ligne, suivre deux programmes en qualité HD sur deux téléviseurs différents... en résumé de bénéficier d'une connexion rapide et fluide.

L'accès au numérique pour le plus grand nombre est une exigence politique. La dynamisation de la ville de Baume les Dames, qui reste l'un des piliers du travail que mènent les élus, ne saurait se priver de l'opportunité de bénéficier de l'internet très haut débit.

Si l'opération est menée par le SMDTHD, le financement est en partie assuré par la Communauté de Communes du Pays Baumoises sur la base d'un engagement de 10€ par habitant pendant 15 ans.



Modernisation de l'assainissement et des réseaux

LA COMMUNE DE BAUME LES DAMES PARTICIPE ACTIVEMENT À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DE SES ADMINISTRÉS DANS DE NOMBREUX DOMAINES.

Le second semestre de l'année 2014 verra se concrétiser une partie du travail de diagnostic et d'étude des réseaux d'assainissement lancé par la commune il y a une décennie sous l'égide des lois Grenelle. La commune va procéder, par le biais des validations et subventions délivrées par l'Agence de l'Eau et la Police de l'Eau (État), à la modernisation des réseaux d'assainissement enterrés de notre cité.

Déjà engagée sur les hauteurs de la ville dans un projet phare de développement urbain, la zone Sud de notre périmètre communal a donc été ciblée comme faisant partie des actions prioritaires à mener.

Le secteur des Bouvreuils / Vignottes / rue du Tennis / Rainettes, nœud important qui centralise nombre de réseaux alimentant notre commune, et collecteur général des eaux du secteur Sud, sera la « première pierre » de l'édifice.

Les objectifs :

- Réduire les rejets pollués vers le milieu naturel :
 - Améliorer le fonctionnement de sa station d'épuration
 - Réduire les arrivées d'eaux claires parasites dans les réseaux



Les travaux qui doivent s'étaler sur plusieurs mois et se terminer en 2015 consisteront à construire un collecteur séparatif des eaux usées (EU) rue des Bouvreuil et rue du Tennis, à modifier, moderniser, supprimer et créer divers ouvrages de captage des eaux sur l'ensemble du périmètre, à créer une conduite de refoulement sur le secteur Rainettes et à renvoyer les eaux ainsi collectées vers des infrastructures récentes.

Ce premier jalon achevé constituera un pas de plus en direction des objectifs fixés par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques.

Cession de patrimoine

COMME NOUS NOUS ÉTIIONS ENGAGÉS À LE FAIRE PENDANT LA CAMPAGNE ÉLECTORALE, LA MUNICIPALITÉ A LANCÉ L'ÉLABORATION, DÈS LE DÉBUT DU MANDAT ET SOUS L'ÉGIDE DE JEAN-CLAUDE ALAMPI-GUY, CONSEILLER DÉLÉGUÉ AU PATRIMOINE BÂTI DE LA COMMUNE, UNE STRATÉGIE À LONG TERME SUR L'UTILISATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX INTÉGRANT SERVICES PUBLICS, ÉCOLES, CANTINE, LOCAUX ASSOCIATIFS...

Certains bâtiments seront ainsi vendus, d'autres réhabilités ou réaffectés permettant d'optimiser la gestion du patrimoine communal. Les ventes ainsi réalisées permettront d'investir dans les secteurs à forts enjeux ou nécessitant des investissements d'importance. Une large publicité sera faite sur chaque cession d'actif communal après l'évaluation obligatoire des services de France Domaine.

Une maison située au 2 Faubourg d'Anroz

La Communauté de Communes du Pays Baumois installée au 2 Faubourg d'Anroz va prochainement déménager dans ses nouveaux locaux, promenade du Breuil, la commune souhaite donc céder ce bien.

La maison développe une surface de 155 m² sur deux niveaux et combles et se situe sur une propriété de 1 255 m².

Un bâtiment au 8 rue Bassenne

Il s'agit d'un immeuble d'une surface totale de 148 m² sur deux niveaux comprenant actuellement des bureaux, une salle de réunion et un appartement sur le 1^{er} étage. Le bâtiment bénéficie d'un espace vert attenant d'une superficie de 55 m².



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Ville de Baume les Dames
Mme Brouillet
au 03 81 84 72 40
ou par mail
vanessa.brouillet@baume-les-dames.org

Projet de requalification de l'îlot Saint-Vincent

AVEC UNE FORTE VOLONTÉ DE REDYNAMISATION DU CŒUR HISTORIQUE, LA COMMUNE SOUHAITE ENGAGER UN PROGRAMME DE REQUALIFICATION DE L'ÎLOT SAINT-VINCENT IDENTIFIÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES COMME ÉLÉMENT IMPORTANT DE REVITALISATION DU CENTRE HISTORIQUE.

En effet, l'îlot Saint-Vincent forme une réserve foncière importante sur une superficie d'environ 22 ares délimitée par les rues Saint-Vincent, du Crieur, Savoyarde et Barbier. Il est constitué de nombreux immeubles et d'une maison d'habitation de caractère. L'ensemble est très hétérogène, la majorité du bâti est dans un état vétuste, seuls deux fronts de rue et la maison d'habitation présentent un intérêt architectural.

La volonté de la ville serait d'engager un programme mixte, regroupant un espace seniors comprenant une vingtaine de logements adaptés ou adaptables et des espaces dédiés aux associations.

Le parc résidentiel adapté viendrait répondre à un besoin criant recensé sur la commune par le biais d'en-

quêtes menées par l'ADMR et la ville. Cette prise de contact avec les seniors baumoïsiens a reçu un accueil favorable à un projet de ce type puisque sur 122 réponses, 90% des sondés ont répondu être intéressés par ce type de résidence. Ce souhait leur permettrait d'une part de bénéficier d'un logement adapté et d'autre part de rompre l'isolement tout en bénéficiant d'animations.

Ce parc de logements adaptés serait complété par une salle de convivialité et des espaces dédiés aux associations sur la base d'un projet à définir. Pour cela, la sedD a été missionnée pour mener une étude de faisabilité complète sur l'îlot intégrant schéma d'ensemble, parking, espaces partagés, surfaces possibles, coût d'investissement, programmation...



Affichage publicitaire

VOUS AVEZ PU LE CONSTATER, LES AFFICHAGES TEMPORAIRES PUBLICITAIRES ONT DISPARU DU PAYSAGE BAUMOIS.

C'est avec la volonté de valoriser votre cadre de vie et s'assurer d'un territoire mis en valeur pour la période estivale et l'afflux des touristes, que la ville a fait le choix de déposer l'ensemble de ces dispositifs posés le plus souvent illégalement ou sans les autorisations nécessaires.

En effet, ce type de dispositif est considéré comme de la publicité et est donc soumis à la réglementation en vigueur encadrée par le code de l'environnement.

Cette réglementation nationale interdit la pose de publicité sur différents secteurs dont :

- les immeubles classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire ;
- les arbres et les plantations ;
- les poteaux de transport et de distribution électrique, les poteaux de télécommunication, les installations d'éclairage public ;
- les périmètres de protection des monuments historiques classés ;
- à moins de 100 mètres et dans le champ de visibilité des monuments historiques classés ou inscrits.

Les bâches publicitaires sont interdites dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants toutefois la commune a fait le choix d'autoriser leur pose sur des sites préétablis : le pont bleu et la place Chamars. La pose des calicots sur ces sites est prise en charge par les services de la ville.

Afin d'organiser de manière plus optimum ces affichages temporaires, la commune envisage l'installation de structures dédiées à l'affichage des commerçants baumois et aux manifestations culturelles et sportives du secteur. Ce dispositif devrait être installé courant 2015.

Concernant la réglementation sur la publicité, la commune envisage la mise en place d'un règlement de publicité locale qui permettra d'assouplir les règles nationales sur certains secteurs du territoire communal et de les contraindre dans ceux à fort attrait touristique et patrimonial. En attendant, elle compte sur la compréhension de tous les acteurs associatifs et économiques de la commune.

Construisez votre maison individuelle sur la ZAC de Champvans-les-Baume

LA COMMERCIALISATION DES TERRAINS POUR LA CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES SUR LA ZAC DE CHAMPVANS-LES-BAUME A DÉBUTÉ EN OCTOBRE DERNIER.

Il reste quelques parcelles disponibles dont la superficie est comprise entre 555 et 660 m². Ces terrains disposent de toutes les viabilités et sont libres de choix de constructeur.

Vous pourrez bâtir votre maison dans un cadre de vie privilégié, profitant d'une très belle exposition et disposant d'une vue dégagée sur les collines surplombant Baume les Dames. Dans cet environnement calme situé en bordure de la nature, vous bénéficierez de la proximité immédiate de tous les commerces et services.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

sedD du Doubs

Mme Champion au 06 72 02 38 49

ou par mail j.champion@sedd25.fr

Ville de Baume les Dames

Mme Brouillet au 03 81 84 72 40

ou par mail vanessa.brouillet@baume-les-dames.org



Redonner une dynamique à notre cœur historique

LA RÉNOVATION DU CŒUR HISTORIQUE DE BAUME LES DAMES CONSTITUE UN ENJEU MAJEUR POUR LA COMMUNE ET UN ENGAGEMENT FORT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE POUR LES ANNÉES À VENIR.

Malgré un potentiel patrimonial remarquable, force est de constater que cet espace de la ville connaît des difficultés comme bon nombre de centres anciens.

Un comité de pilotage a été mis en place afin de réhabiliter cet espace urbain. Associations, commerçants, élus... ce groupe de travail - officiellement lancé le 17 Juin dernier - regroupe des acteurs de tous horizons. Le succès de cette démarche ne peut être que le fruit d'un travail collectif. En fonction des thématiques abordées, des experts seront également sollicités (ADIL¹, CAUE², DRAC³, CCI⁴...).

La feuille de route du comité regroupe, à travers un document unique, l'ensemble des études d'impact déjà menées, le programme de redynamisation, la priorisation des actions, ainsi qu'un calendrier qui se cale entre autre sur les appels à projet pour des financements extérieurs (État, Région, programmes européens...). Patrimoine, urbanisme, habitat, mobilité-accessibilité, tourisme, commerce, l'ensemble des composantes inhérentes à l'espace urbain ont été prises en compte.

Début juillet, le Gouvernement a décidé de lancer un programme expérimental pour la revitalisation des centres-bourgs.



Il vise à :

- dynamiser l'économie des bassins de vie ruraux et périurbains en développant des activités productives et résidentielles,
- améliorer le cadre de vie des populations en offrant notamment des logements de qualité et un meilleur accès aux services de proximité,
- accompagner la transition écologique des territoires et limiter l'artificialisation des sols liée à l'étalement urbain.

La commune de Baume les Dames a été sélectionnée parmi les 300 villes françaises susceptibles de concourir à cet Appel à manifestation d'intérêt « Centres-bourgs ». La Ville devra avoir réalisé pour le 12 septembre un diagnostic de territoire qui mette en évidence les

problèmes de dévitalisation du territoire, et elle devra proposer un projet cohérent de revitalisation du bourg en décrivant une stratégie d'intervention qui précise les objectifs, les actions prévues, les partenariats, les moyens humains et financiers nécessaires.

La réflexion lors du dernier mandat avec l'adoption du SAUC⁵ sera précieuse. Elle sera complétée par les engagements de campagne notamment sur les moyens à mobiliser et les actions prévues (déplacement de l'Office de Tourisme au cœur historique, révision du plan de circulation, actions commerciales, promotion de l'OPAH⁶..).

La volonté est de redonner à notre cœur historique une véritable image de marque, qu'il soit de nouveau attractif, avec des services et une dynamique nouvelle, redevenant ainsi un élément majeur d'attractivité de la commune.

¹Agence Départementale d'Information sur le Logement

²Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

³Direction Régionale des Affaires Culturelles

⁴Chambre du Commerce et de l'Industrie

⁵Schéma d'Aménagement Urbain de Caractère

⁶Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Schéma d'aménagement urbain de caractère



Le SAUC approuvé depuis le 19 mars 2013 a permis à la commune de mener une réflexion sur la connaissance et la gestion de son patrimoine conformément à la charte des Petites Cités Comtoises de Caractère. Ce schéma est également un outil de valorisation de la cité.

Le SAUC a établi, sur la base d'un diagnostic du territoire, un programme pluriannuel d'actions qui se décline en axes principaux d'aménagement :

- la place de l'Abbaye
- l'îlot Saint-Vincent et la rue de derrière les murs
- la place de la République
- les points d'entrée sur le centre ville

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les propriétaires souhaitant engagés des travaux lourds de réhabilitation ou d'amélioration de l'habitat pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la part du cabinet URBAM en terme de conseils et d'aides incitatives de l'Anah et des collectivités territoriales.

Exemple pour un logement vacant dégradé de 80m², rénové totalement en conventionnement et classé en étiquette D du DPE après travaux :

Travaux HT	
Dépense subventionnable	80 000 €
Subventions	
Anah (35%)	28 000 €
CCPB (10%)	10 000 €
Conseil général (20%)	7 000 €
Conseil Régional	4 000 €
Ville de Baume les Dames Amélioration de l'habitat	5 000 €
Total des aides	54 000 €
Reste à financer	26 000 €

Plutôt qu'un banal trombinoscope, nous avons pensé vous faire découvrir un peu mieux les nouveaux élus notamment ceux qui ont des délégations spécifiques votées en conseil municipal. J'ai donc le plaisir de vous présenter l'équipe qui m'accompagne au quotidien dans la gestion communale. Nous avons voulu un groupe majoritaire fait de compétence, d'expérience mais aussi renouvelé pour apporter ce regard neuf et

ainsi donner l'impulsion et la dynamique que nous portons dans notre projet pour Baume les Dames. Notre fonctionnement, que je souhaite le plus collectif possible, laisse la place à toutes les expressions et nous avons trouvé depuis 5 mois maintenant, une organisation rodée qui permet d'être le plus efficace possible à votre service.

Arnaud MARTHEY – Maire de Baume les Dames

Les adjoints



Gérard GLEIZE

1^{er} adjoint, en charge du Sport, de la Jeunesse et de la Vie Associative

Qui êtes Vous ?

Professeur d'Education Physique et Sportive, détaché comme conseiller technique régional de Lutte à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Veuf depuis 2009, père de 2 enfants, Olivier et Stéphane,

et heureux grand père de Manon et Suzie.

Pourquoi cette délégation ?

Arrivant au soir de ma carrière professionnelle, je voudrais faire profiter la ville de mon expérience acquise sur plus de trente années en tant que conseiller technique et sportif.

Mes objectifs et priorités

Ma devise : être à l'écoute des besoins et des souhaits exprimés par les associations baumoises et des baumoises en général. Proposer des actions innovantes afin de dynamiser le tissu associatif local, améliorer le fonctionnement, perfectionner les différents systèmes existants dans l'intérêt général et dans le plus grand respect du service public.



Colette Romanens

Adjointe à l'Education et à l'Action sociale

Qui êtes-vous ?

Baumoise de naissance, après 20 années passées en Lorraine, je suis revenue à Baume les Dames en 2000.

Pourquoi cette délégation ?

En 2001, j'ai été sollicitée pour faire partie de l'équipe d'Augustin Guillot et après réflexion, je me suis lancée dans cette aventure. Assistante maternelle pour me permettre de m'occuper de mes enfants, j'ai toujours été proche de tous ceux que j'ai accueillis. Je suis les affaires scolaires depuis 2001 et suis première vice-présidente du CCAS depuis 2014.

Quels sont vos objectifs ?

Mettre en place les rythmes scolaires de la meilleure manière en prenant soin de tout faire pour répondre aux besoins de l'enfant. Permettre aux personnes défavorisées d'accéder aux soins et besoins de la vie courante.



Christian Bassenne

Adjoint aux Finances, à la fiscalité et à la mutualisation intercommunale

Qui êtes Vous ?

60 ans, jeune retraité depuis quelques semaines, une carrière professionnelle dans la comptabilité, en cabinet comptable et en entreprise, sur Baume les Dames et sur le Pays de Montbéliard. Impliqué dans la vie associative baumoise depuis de nombreuses années : Président de Sports Loisirs Santé et de Baume au Cœur. J'apprécie la convivialité, la gastronomie, la randonnée et la photographie. Avec deux fils dans le graphisme et la photo, je suis un papa gâté.

Pourquoi cette délégation ?

A votre avis ! Après une première expérience des finances publiques en tant que vice-président de la Communauté de Communes du Pays Baumoises en charge des finances, Arnaud Marthey a souhaité que je prenne en charge ce portefeuille, crucial pour ce mandat qui voit les dotations aux collectivités baisser grandement.

Mes objectifs et priorités

Chercher à apporter au maire, aux élus et aussi à nos concitoyens une vision synthétique et prospective des chiffres. La mise en place de tableaux de bord doit nous aider dans nos réflexions (quoi, quand, comment) et dans la prise de décisions (urgent, possible et réalisable, à différer). Le transfert de compétences à l'échelon communautaire sera également une des priorités de ce mandat.



Marie-Christine Durai

Adjointe à la Culture, au patrimoine, au devoir de mémoire et au patriotisme

Pourquoi cette délégation ?

Au cours du précédent mandat j'ai secondé Arnaud Marthey, alors adjoint à la Culture, en tant que conseillère déléguée. C'est tout naturellement que j'ai accepté ce poste lorsqu'il me l'a proposé.

Mes objectifs et priorités

Notre premier objectif est de mettre la Culture à la portée de tous, par des programmations variées aux tarifs accessibles. Un autre objectif principal est d'accompagner le secteur associatif autour d'une « communauté culturelle » en lien avec une maison des associations.

Qui êtes Vous ?

Née à Baume les Dames, j'y suis profondément attachée. J'y ai vu grandir mes enfants et au terme d'une longue carrière dans le négoce de matériaux, je me prépare à y passer ma retraite. Je pourrai m'adonner à mes loisirs préférés : lire, marcher, aller au cinéma ou au théâtre... et me consacrer pleinement à mes fonctions d'élue.



Julien Boillot

Adjoint à la Voirie à l'eau et à l'assainissement

Qui êtes Vous ?

J'ai 32 ans. Je suis baumoïse et engagé pour le bien-être des citoyens de notre ville.

Suite à un premier mandat de conseiller délégué, j'ai décidé de poursuivre l'aventure et m'impliquer encore plus dans la vie municipale.

Pourquoi cette délégation ?

Actuellement en poste en tant que conducteur de travaux au sein de l'entreprise Eurovia et fort de 8 années de Maîtrise d'œuvre dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, j'ai décidé de mettre mon savoir-faire au service des baumoïses et baumoïses afin d'améliorer le cadre de vie.

Quels sont vos objectifs ?

Mes missions principales sont basées sur :

- les liaisons piétonnes et cyclables
- l'entretien des voiries
- l'amélioration du réseau d'assainissement
- le suivi du contrat Véolia
- les dossiers d'investissement



Laure Thiebaut

Adjointe au péri et extra-scolaire et à la petite enfance

Qui êtes Vous ?

Baumoïse depuis 1996, j'ai toujours apprécié la qualité de vie dans notre ville.

J'exerce le métier de professeur des écoles spécialisé. Adjointe au cours du précédent mandat, j'ai pu par exemple initier et suivre la création de la crèche multi-accueil.

Pourquoi cette délégation ?

Je suis en charge de la petite enfance et l'enfance. Je suis très attachée aux principes d'égalité et d'équité de tous pour que chacun puisse vivre au quotidien une coexistence libre et solidaire.

L'offre éducative actuelle est très diversifiée. L'amplitude horaire proposée est importante et doit répondre aux besoins variés des familles.

Quels sont vos objectifs ?

Je souhaite réinterroger l'offre liée à l'enfance et la petite enfance en ayant pour objectif de réduire les inégalités et de rechercher le bien-être et la réussite éducative, d'œuvrer à la construction et l'épanouissement des enfants dans un cadre de valeurs citoyennes. J'aimerais renforcer le développement d'initiatives qui font l'originalité des politiques locales, mais aussi considérer l'enfant dans sa globalité et agir en complémentarité avec la famille, l'école, les structures, les associations, les intervenants sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant afin que toutes les actions soient articulées et harmonisées dans une dynamique qui pourrait largement dépasser le territoire baumoïse.



Bernard Champroy

Adjoint à l'Urbanisme, la ZAC et la politique du logement

Qui êtes Vous ?

Âgé de 70 ans, je suis marié, j'ai 3 enfants et... 8 petits enfants. Elu depuis 2001, en retraite depuis 2004, j'ai exercé diverses fonctions et responsabilités dans la Maîtrise d'œuvre et l'assistance à Maîtrise d'ouvrage au service des collectivités.

J'ai réalisé des zones d'activité économique et d'habitat, requalifié des friches urbaines auprès de diverses collectivités de la région.

Pourquoi cette délégation ?

Dès 2001, avec Augustin Guillot, j'ai participé au lancement d'une démarche de développement sur le long terme, depuis la révision du PLU jusqu'à la réalisation de la ZAC de Champvans en passant par le lancement de plusieurs lotissements d'activité et d'habitat. Tout ceci permet de positionner notre ville comme bassin de vie entre les deux pôles urbains. La période de la retraite me permet de consacrer du temps et de mettre mes compétences au service de notre cité.

Quels sont vos objectifs ?

- Engager une stratégie de requalification du centre ancien
- Continuer l'aménagement de la ZAC comme espace de développement urbain
- Développer et diversifier l'offre d'habitat
- Contribuer à faire de notre ville un espace attractif



Maud Beauquier

Adjointe au Tourisme, au jumelage, au fleurissement et aux parcs publics

Qui êtes Vous ?

Originaire de Villers St Martin, j'habite Baume depuis 2005.

Je travaille comme chargée de communication dans une Holding située à Roche lez Beupré et suis maman d'un petit Côme de 2 ans et demi.

A bientôt 29 ans, je suis la plus jeune du conseil, mais je n'en suis pas moins volontaire, investie et rigoureuse.

Pourquoi cette délégation ?

Après l'élection, Arnaud a recueilli nos envies et, après cette concertation, il a décidé de me confier la délégation

du tourisme et du rayonnement de la ville au sens large. Je veux que notre ville soit belle, que l'on s'y sente bien et qu'on ait envie d'y revenir ou de la faire découvrir.

Quels sont vos objectifs ?

Il faut continuer à développer notre offre touristique et accroître le panel d'activités. C'est pourquoi chaque année, la zone de loisirs se verra dotée d'un nouvel équipement.

En ce qui concerne le fleurissement, le but ultime est évidemment de décrocher cette seconde fleur des « villes et villages fleuris ». L'aménagement du rond point de la Zac de Champvans est également un enjeu important comme toutes les entrées de ville qui doivent être à l'image de notre cité, une ville où il est agréable de se promener et de vivre.

Les conseillers délégués

Jean-Claude Alampi Guy

Chargé de la stratégie, de la gestion et de l'entretien des bâtiments communaux.

56 ans - Enseignant en Électrotechnique

On m'a confié cette délégation afin de définir une stratégie objective et précise de gestion efficace des 45 bâtiments communaux, culturels, scolaires, administratifs, associatifs et sportifs.



Cette délégation m'a été confiée pour mes qualités relationnelles et ma capacité à pouvoir conseiller les demandeurs d'emploi.

Thomas Vigreux

Programme transversal de mobilisation des moyens d'action pour le cœur historique

34 ans, je suis papa d'une petite fille de 3 ans et réside dans le quartier de bois carré.

Je suis actuellement cadre territorial au conseil général du Doubs. Je suis par ailleurs président d'une association nationale en charge d'archéologie. Parce qu'il est un marqueur fort de l'identité de Baume les Dames, la réhabilitation du centre ville est un enjeu majeur pour l'avenir de notre commune.



Annie Girardat

Seniors, Aide sociale et Solidarité

Après un premier mandat en qualité de simple conseillère, je travaille en binôme avec Colette ROMANENS. Baumoise de naissance et de cœur, je m'occupe spécialement des seniors et du social m'étant déjà investie auprès du Club du 3^e âge dont je suis la trésorière.



Philippe Rondot

Conseiller délégué à la forêt, l'environnement et aux économies d'énergie.

45 ans, marié, 3 enfants.

Avoir un environnement de qualité est aussi un gage d'avenir, il est nécessaire de se reposer les bonnes questions (qualité du sol, de l'eau, de l'air) mais pas seulement à l'échelle planétaire, nous avons à agir localement. Les économies d'énergies sont également primordiales.



Josiane Di Mascio

Emploi et formation professionnelle

J'ai 65 ans et je suis retraitée de France Telecom (assistante commerciale).

Je suis engagée dans de nombreuses associations baumoises.

Je suis responsable des restos du cœur et secrétaire de l'association des donneurs de sang.



Sylviane Marboeuf

Chargée des réflexions d'aménagement, liaisons douces, friches urbaines

Originaire du bassin sidérurgique lorrain, j'ai fait mes études de Droit à Nancy puis d'Urbanisme à Grenoble. Arrivée en Franche-Comté en 1980, j'ai assuré la direction du service Urbanisme de Montbéliard jusqu'en 2012. Je compte mettre toutes mes connaissances théoriques et pratiques au service des baumoises.



Les conseillers municipaux



Augustin Guillot



Emmanuelle Duvernay



Jean-Claude Maurice



Béatrice Moyse



Jean-Marc Mourey



Anne-Lise Courgey



Jean-Christophe Kolb



Sandrine Toussaint



Sébastien Perrin



Anne-Sophie Garino-Tinchant



Bruno Bonfils



Céline Guillaume



Patrick Gesell



Agnès Vitte

Lutte contre le bruit

☀ Parce que ces nuisances sonores portent préjudice à la qualité de la vie, loi et arrêté municipal tentent d'apporter des mesures appropriées.

La « loi bruit » du 31 décembre 1992 vise à prendre des mesures préventives pour les éviter et pour réglementer certaines activités bruyantes. Un arrêté municipal consultable en mairie complète cette loi. Dès lors, il est interdit, sur le domaine public, les émissions sonores gênantes par leur intensité, leur durée, leur répétitivité, tels que les cris et chants, diffusion sonore, tirs de pétards, etc. Les propriétaires d'animaux sont également concernés.

Contrairement aux idées reçues, le tapage diurne est interdit au même titre que le tapage nocturne. Il appartient donc à chacun de prendre les précautions nécessaires pour ne pas trop importuner ses voisins. Pour mettre fin à tout conflit de voisinage, il convient d'adopter une démarche amiable.

Rappel des horaires de tonte :

- du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- les dimanches et jours fériés
de 10h00 à 12h00

Attention, le non-respect de ces plages horaires constitue une infraction et peut entraîner des sanctions ou amendes.

FORMALITES ADMINISTRATIVES



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la carte nationale d'identité a une durée de validité de 15 ans pour les personnes majeures, 10 ans pour les mineurs.

Les cartes d'identité délivrées après le 2 janvier 2014 et avant le 31 décembre 2013 sont prolongées automatiquement de 5 ans sans aucune démarche auprès de la mairie. La date de validité figurant au verso ne sera pas modifiée.

Toutefois, les personnes souhaitant se rendre à l'étranger sont invitées à consulter sur le site du Ministère des Affaires Etrangères, la rubrique « Conseils aux voyageurs ».

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs

Il est rappelé qu'en cas de sortie du territoire français, tout citoyen français quel que soit son âge doit être en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport valide. Le livret de famille ne sert en aucun cas de justificatif d'identité pour l'enfant.

Depuis 2009, les enfants mineurs ne sont plus inscrits sur le passeport de leurs parents.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Mairie ne délivre plus d'autorisation de sortie de territoire. Pour les pays qui exigent ce document, il s'agit d'une autorisation écrite du ou des parents ayant l'autorité parentale.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie.

AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Constituer un dossier administratif, remplir des formulaires administratifs, rédiger un courrier à un organisme, sont autant de situations difficiles où il est indispensable d'écrire.

Aujourd'hui, une grande majorité des administrés recherche des conseils mais également un accompagnement dans leur correspondance, qu'elle s'adresse à l'administration ou à un tiers.

Consciente des difficultés que peuvent rencontrer les baumoises face à ces situations, la municipalité a mis en place une consultation gratuite auprès de Madame Annie GIRARDAT, conseillère municipale déléguée.

Vous pouvez la rencontrer tous les deuxièmes vendredis du mois ou sur RDV auprès du secrétariat de mairie au 03 81 84 07 13.

Colis de fin d'année

☀ Le Centre Communal d'Action Sociale de Baume les Dames mène une politique active en faveur des seniors. Depuis de nombreuses années, ces actions se sont renforcées et une attention particulière est apportée aux personnes âgées pendant la période des fêtes de fin d'année en mettant en place une « distribution de colis de fin d'année » et un « repas des aînés ».

Ce colis est destiné aux seniors qui remplissent les conditions suivantes : être baumoise et être âgé de plus de 70 ans. Les personnes répondant à ces critères peuvent s'inscrire auprès du CCAS.

Inscriptions sur les listes électorales

☀ Pour pouvoir voter à Baume les Dames en 2015, les personnes doivent s'inscrire avant le 31 décembre 2014. Les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire tout au long de l'année sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes majeurs qui ont été recensés sur la commune dès l'âge de 16 ans, sont inscrits automatiquement sur les listes électorales.

L'inscription sur les listes électorales de la commune est également possible via internet.

RECENSEMENT DES JEUNES À 16 ANS



Tous les jeunes de nationalité française qui ont 16 ans doivent se présenter spontanément à la mairie de leur domicile pour se faire recenser. Une attestation de recensement est délivrée. Cette dernière permet l'inscription à des examens, concours, au permis de conduire. Le jeune recensé recevra par la suite une convocation à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC). A 18 ans, il est inscrit d'office sur les listes électorales de la commune.

Le recensement s'effectue au secrétariat de la mairie sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.

Création d'un nouveau service

DEPUIS LE MOIS DE JUIN, SOAZIG BONFILS A ÉTÉ ENGAGÉE AU POSTE DE CHARGÉE DE COMMUNICATION ET DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DE LA VILLE.

Après avoir participé à la campagne municipale au sein de la liste « L'Avenir avec vous », Soazig a dû choisir entre sa fonction et son mandat lorsque s'est présentée à elle l'opportunité de ce poste.

Diplômée d'une grande école de communication, c'est non sans regret qu'elle a quitté ses fonctions de conseillère municipale tout en ayant la fierté de rejoindre le personnel de la mairie qui œuvre chaque jour avec les élus afin d'améliorer le bien-être des baumoises. Son embauche anticipe également une profonde réorganisation des services de la ville que l'équipe municipale a initiée.

Ses missions consistent en la conception de supports de communication (magazine d'information, site internet, relations presse, etc.), à mettre en place des outils de valorisation de la commune mais également en la mise en œuvre de moyens d'échange et de consultation avec la population (réunions, rencontres, instances de concertation, comités de pilotage...).

Elle sera notamment là durant les visites de quartier afin de prendre note des remarques et suggestions de nos concitoyens et pouvoir ainsi tout mettre en œuvre pour améliorer leur quotidien.

Renfort de l'agent de surveillance de la voie publique (ASVP)

DANS SA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE LA ZONE BLEUE ET DE LA POLICE DU STATIONNEMENT, LA COMMUNE A RECRUTÉ, AU SEIN DE SES SERVICES, UN AGENT POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DE L'ASVP, INTERVENIR EN CAS DE NÉCESSITÉ OU POUR DU RENFORT PONCTUEL.



Ludovic KOST, agent technique à la voirie, a postulé afin d'être assermenté par le procureur de la République. Il pourra alors intervenir sur la voie publique dès validation de son assermentation d'ASVP. Il sera amené à accomplir différentes missions dont :

- la surveillance et le contrôle des véhicules en stationnement

- le contrôle du respect de la réglementation au stationnement sur l'ensemble du territoire municipal, avec une vigilance particulière sur le centre ville et aux abords des zones réglementées, du complexe touristique et de l'aire d'accueil des gens du voyage.

- la protection des piétons aux abords des écoles aux horaires d'entrée et de sorties des élèves...

Le Doubs central élit ses présidents

SUITE AU RENOUELEMENT DE LEUR CONSEIL, LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU DOUBS CENTRAL ONT DÉSIGNÉ LEURS REPRÉSENTANTS RESPECTIFS AUX SYNDICATS DU PAYS ET DU SCOT.



Ainsi le 21 mai, à la Maison des Services du Vallon de Sancey, les délégués communautaires se sont réunis pour procéder à l'installation des deux conseils syndicaux.

Le comité syndical du Pays s'est prononcé pour renouveler sa confiance au président sortant. Ainsi Arnaud MARTHEY, Maire de Baume les Dames, entame son 2^{ème} mandat comme président du Syndicat mixte pour le **Pays du Doubs central**. Seul candidat, il a été élu au 1^{er} tour par 36 voix sur les 39 exprimées.

Les Vice-présidents élus sont les suivants :

1^{er} Vice-Président : Charles PIQUARD (Maire de Osse et Président de la Communauté de Communes Vaîte-Aigremont)

2^{ème} Vice-Président : Frédéric CARTIER (Maire de Sancey-le-Grand et Conseiller Général)

3^{ème} Vice-Président : Jérôme GUILLOZ (Maire de Roches-Clerval)

4^{ème} Vice-Président : Didier PAYRAT (Maire de Rognon)

5^{ème} Vice-Président : Rémy NAPPEY (Maire de L'Isle-sur-Doubs et Conseiller Général).

Quant au comité syndical du **SCoT**, il s'est prononcé pour désigner Frédéric CARTIER, Maire de Sancey-le-Grand et Conseiller Général, comme Président du

Syndicat mixte pour le SCoT du Doubs central. Seul candidat, il a été élu au 1^{er} tour par 34 voix sur les 41 exprimées.

Les Vice-présidents élus sont les suivants :

1^{er} Vice-Président : Rémy NAPPEY (Maire de L'Isle-sur-le-Doubs et Conseiller Général).

2^{ème} Vice-Président : Arnaud MARTHEY (Maire de Baume les Dames, Président du Pays Doubs central)

3^{ème} Vice-Président : Jérôme GUILLOZ (Maire de Roches-Clerval)

4^{ème} Vice-Président : Didier PAYRAT (Maire de Rognon)

Les deux nouveaux présidents ont insisté sur la cohésion du territoire et sur la nécessité que le Pays et le SCoT œuvrent ensemble au développement concerté du Doubs central. Arnaud MARTHEY a rappelé les projets qui allaient être les priorités pour ce début de mandat à savoir la transformation du territoire en Pôle d'Équilibre Territorial et Rural, le bassin nautique, la préparation des prochaines phases de contractualisation avec la Région et la candidature au programme européen LEADER 2014-2020. Concernant le SCoT, il conviendra de poursuivre la démarche engagée afin que ce document de planification puisse être approuvé en début d'année 2017.

Tri et ordures ménagères

LA NOUVELLE ÉQUIPE EN PLACE DU SICTOM S'EST MISE AU TRAVAIL SANS TARDER POUR ÉVITER TOUT RETARD DANS LES DOSSIERS EN COURS ET PRÉPARER LES DOSSIERS DE DEMAIN.

Renouvellement du camion de ramassage

Un marché passé conjointement avec la Communauté de Communes de Vaite-Aigremont verra pour chacune de nos collectivités, la livraison d'un camion benne en novembre prochain. Les principales nouveautés du marché concernent :

- la durée du contrat de location qui passera de cinq ans à six ans mais avec changement des véhicules au bout de trois années de fonctionnement,
- une sécurité accrue en cas de panne et une meilleure disponibilité du matériel pour le suivi et la maintenance (puisque le véhicule de remplacement sera équipé lui aussi du système de pesée embarquée).



La construction d'un bâtiment administratif et technique

Depuis plus d'un an, le Sictom a acheté un terrain sur la zone d'activités de Bois Carré, à proximité de la nouvelle caserne des pompiers afin de regrouper ses activités et ses matériels en seul lieu. Afin de réduire le coût et les délais de construction, une procédure de conception et de réalisation avait été envisagée.

Après interrogation des services préfectoraux, une procédure plus classique avec choix d'un maître d'œuvre et appel d'offres a été retenue. La procédure vient d'être lancée avec une fin de chantier prévue en septembre 2015. La construction en elle-même ne présente aucune difficulté majeure puisque le programme prévoit un bâtiment de 360 m² environ dont 200 m² à vocation technique (garage, atelier et stockage des bacs et archives).

Déchets verts

- ☀ Dans le cadre de la maîtrise du gisement des déchets verts collectés en déchetteries et en vue de favoriser le recyclage des déchets végétaux, le Sytevom a mis en place un dispositif permettant aux particuliers d'être aidés dans l'acquisition d'un broyeur à végétaux. Pour en bénéficier il suffit d'habiter sur le territoire du Sictom, d'acheter un broyeur d'une puissance minimale de 3 000 W ou 4 CV.

L'acquisition limitée à un broyeur par foyer peut se réaliser à plusieurs et la subvention du Sytevom atteint 30 % du montant TTC avec un plafond fixé à 450 €.

Les services du Sictom sont à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.



RESSOURCERIE

Sur notre secteur, le Sytevom a mis en place, en lien avec l'ADMR, une ressourcerie qui donne une nouvelle chance à nos articles usagés déposés en déchetterie et surtout qui offre à des personnes éloignées de l'emploi, la possibilité de retrouver le monde du travail.



LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES FILIÈRES

Pour contenir les augmentations de charges comme la TVA, le carburant... le Sictom travaille en lien avec le Sytevom sur le développement de nouvelles filières pour détourner des réseaux de collecte donc de l'incinération des quantités importantes de matières fermentescibles. Des procédés existent et commencent à se développer au sein des restaurations collectives de type cantine, hôpital... permettant une réduction du poids pouvant atteindre dans des conditions optimales jusqu'à 90 % du poids de départ.

L'imprimerie IME reprise par Estimprim

LE 28 JUILLET DERNIER, LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BESANÇON A VALIDÉ LA CESSION DE L'IMPRIMERIE BAUMOISE À LA SOCIÉTÉ ESTIMPRIM.



Jean-Claude Maurice, Philippe Berteaux (Directeur Général Estimprim), Stéphane Béra (Président Estimprim) et Arnaud Marthey

Ce dossier brûlant avait fait l'objet d'une attention quotidienne de la part de l'équipe municipale.

La configuration du site de Baume n'étant plus adaptée, l'IME va être délocalisée sur le site d'Autechaux courant 2015 afin de créer un pôle de production performant situé à quelques centaines de mètres de la sortie d'autoroute. C'est une page qui se tourne pour un fleuron de l'économie baumoise. Espérons que l'avenir s'annonce radieux pour cette entité industrielle qui possède un savoir-faire exceptionnel et une qualité de production reconnue bien au delà des frontières régionales.

3 Emploi

- La municipalité va organiser une table ronde pour le suivi des personnes touchées par le licenciement économique d'IME. Seront conviés tous les acteurs concernés : collectivités territoriales, CAF, Pôle emploi, organismes de formations, PEEI, Mission locale, etc. La Ville a mis à la disposition une salle à l'Hôtel des services afin qu'ils puissent s'y réunir, rencontrer des conseillers et effectuer leurs démarches administratives de recherche d'un nouvel emploi.

COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE

Le Maire a annoncé en conseil municipal que la première réunion du comité de promotion économique serait repoussé à l'automne au vu de l'urgence de la situation IME. Il se réunira donc courant septembre avec pour vocation essentielle de faire la promotion de la ville, d'attirer de nouveaux investisseurs au cœur d'une politique qui favorise la création d'emploi et le dynamisme de la vie économique locale.

La parole à un entrepreneur

RENCONTRE AVEC MALIKA ET DANIEL, LES NOUVEAUX GESTIONNAIRES DE LA CAPITAINERIE, SUR LE QUAI DU CANAL...

C'est au 1^{er} mai que la Capitainerie, restaurant au bord du quai du canal, a changé d'équipe. La Capitainerie a une capacité de 60 couverts, en intérieur ou en extérieur et d'une trentaine de couchages.

Ce sont deux têtes bien connues des baumoises qui ont pris la barre de ce restaurant lorsque l'occasion s'est présentée. C'est grâce à ULVF (Union Loisirs Vacances Familiales) qui délègue la gestion de la Capitainerie, que Daniel et Malika ont pu se montrer candidat, eux qui n'avaient pas caché leur intérêt pour le lieu.

Malika et Daniel sont entourés d'une équipe solide : Maxime et Jennifer Mangin en cuisine et deux extras le week-end, l'un à la plonge et l'autre au service. Ces renforts ont été nécessaires très rapidement au vu du succès de la réouverture.

En ce qui concerne la carte, Daniel Poux ne travaille qu'avec des producteurs locaux : fruitière de Passavant, Tuyé de Mésandans, truites du Cusancin ou encore glaces d'Aissey.

De l'entrée au dessert, c'est toutes les saveurs de notre terroir - produites dans un rayon de 20 km - qui sont servies dans les assiettes.

C'est dans un cadre splendide et dans une ambiance chaleureuse que les baumoises et les touristes se mêlent et apprécient des instants suspendus.

Le couple ayant beaucoup d'expérience, on les retrouve très à l'aise dans cet univers qui leur est familier. Les nouveaux gérants se disent « contents au-delà de leur espérance » et affirment « avoir atteint leur objectif ».



Ouvert tous les jours sauf le mardi pendant la période estivale.

Ouvert du jeudi midi au dimanche soir à partir du mois d'octobre.

Fermé durant les mois de janvier et février.

BON À SAVOIR : des soirées à thèmes « formule à volonté » seront organisées aux mois de septembre à décembre. La Capitainerie organise également une soirée pour le Réveillon du Nouvel An.

www.la-capitainerie.fr

D'une guerre à l'autre

EN 2014, NOTRE VILLE FÊTE À LA FOIS LE 70^E ANNIVERSAIRE DE SA LIBÉRATION ET LE CENTENAIRE DU DÉBUT DE LA GUERRE 14-18.

En ces temps où nos derniers poilus se sont éteints et où les combattants de la France libre disparaissent à leur tour, il est particulièrement important de se rappeler ce qu'ont vécu les Français au cours de leur histoire, car comme l'a si intelligemment souligné Winston Churchill « un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre ».

Pour ranimer le souvenir, la Ville de Baume les Dames organise à l'automne deux périodes de commémoration.

Le week-end du 14 septembre sera l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui se sont battus pour rendre leur liberté aux baumoises en ce jour du 9 septembre 1944. Une gerbe sera déposée le samedi 13 septembre en différents lieux de la ville : caserne des pompiers, gendarmerie, escaliers Vermoret puis à la gare. A la suite de cela, un vin d'honneur sera servi à la mairie. Le dimanche 14 septembre, les baumoises pourront assister à un défilé de voitures militaires qui clôturera la cérémonie ayant lieu au monument aux morts. Un repas ouvert à tous est organisé au centre d'affaires et de rencontres (voir modalités en bas de page), lieu qui accueillera une exposition sur la libération.

Les baumoises seront invités à participer à ces différentes manifestations et à rencontrer ceux qui ont vécu ces moments. Un concert intitulé « Résistances » sera également proposé par le chœur Calliope le dimanche 12 octobre à l'Abbaye.



Enfin jusqu'au mois de novembre, c'est le centenaire de la Première Guerre Mondiale qui sera mis en avant, bien sûr par des cérémonies militaires et religieuses mais aussi au travers d'expositions à l'Abbaye, de conférences et de spectacles. Vous pourrez notamment assister à la pièce de théâtre « Journal d'un poilu » interprétée par Didier Brice et tirée des textes d'un jeune soldat de 19 ans au front.

Transmettre aux plus jeunes le douloureux passé de la guerre, est un impératif devoir de mémoire.

REPAS AU CENTRE D'AFFAIRES

20€ / inscriptions auprès du service culturel au
03 81 84 41 67 / marie-eve.perrin@baume-les-dames.org

Georges Hudelot

NÉ À COUR EN 1919, GEORGES HUDELLOT ÉTAIT UN INFATIGABLE TRAVAILLEUR AU SERVICE DE BAUME LES DAMES, UN HOMME DE VALEURS, ACTIF ET DÉVOUÉ.

Son implication dans la vie communale a commencé en 1953 exactement.

Pendant plus de 35 années, il a mis toute son expérience, son dynamisme et son dévouement au service de la municipalité. 1^{er} adjoint de Jacques Mery de 1972 à 1977, il sera un acteur essentiel des grandes réalisations qui ont marqué de leur empreinte l'histoire de notre Commune.

Personnage incontournable de la vie municipale, M. Hudelot aura été un citoyen d'exception à laquelle la Ville se devait de rendre hommage.

Aujourd'hui, nous construisons la ville de demain mais nous n'oublions pas ce que nos prédécesseurs nous ont laissé et ce qu'ils ont construit avant tout.

Le Maire, lors de ses obsèques, a souhaité souligner ce remarquable parcours d' élu ; celui d'un « élu de la République, engagé et déterminé à servir la cause commune ». Avec sa disparition, c'est une page de l'histoire de notre ville qui s'est tournée.



Georges Hudelot et Jacques Mery



Naissances du 18 novembre 2013 au 2 juillet 2014

TREMOULET Nina.....	22 novembre 2013	BASTOS MARECHAUX Cléa.....	16 avril 2014
JANNIN Simon.....	26 novembre 2013	CHOULET Louis.....	21 avril 2014
RACLE Constance.....	29 novembre 2013	GENEVOIS Lyam.....	21 avril 2014
OMARI Seifeddine.....	02 décembre 2013	DE WEVER Audrey.....	29 avril 2014
HOUG Clémence.....	06 décembre 2013	CORDIER Nathan.....	09 mai 2014
GLORIOD Lucas.....	13 décembre 2013	BAILLY Antoine.....	11 mai 2014
DJANFAR Djessy.....	20 décembre 2013	BAILLY Jules.....	11 mai 2014
GRILLOT Baptiste.....	26 janvier 2014	THIERRY Bryan.....	16 mai 2014
OMRANI Naïm.....	03 février 2014	FAVARD Maylï.....	19 mai 2014
PARROT Naël.....	07 février 2014	BOILEAU Inès.....	23 mai 2014
PESEUX Alice.....	12 février 2014	KLINGER Loana.....	30 mai 2014
PORTERET Gaspard.....	20 février 2014	GRANGERET Manon.....	04 juin 2014
GAUROIS Louna.....	24 février 2014	BRUN JOURDY Armand.....	16 juin 2014
GIRARD Zélia.....	17 mars 2014	MOREL Mathéo.....	18 juin 2014
VARDANEGA William.....	21 mars 2014	BONY Jade.....	24 juin 2014
EROGLU Cemal.....	09 avril 2014	VANNIER Lily.....	17 juillet 2014
BOURNAZEL Mila.....	10 avril 2014	NICOLIER Louise.....	21 juillet 2014

Mariages du 18 novembre 2013 au 30 Août 2014

MACHADO DA SILVA Antonio TIJERAS Corinne Rose 24 mai 2014.....	BELOT Régis MILLIAN Audrey 12 juillet 2014.....
LAURENT Anthony DEBIASI Mylène 07 juin 2014.....	SANZ Igor DEBIERRE Marion 12 juillet 2014.....
GAULON Jérémy MOREL Julie 07 juin 2014.....	GRIGNON Fabien DIAZ Marie Lola 19 juillet 2014.....
STHÉLY Joseph ROYER Amandine 14 juin 2014.....	VIENNET Jean-Guy BANCEL Magali 19 juillet 2014.....
SENEGAS Jean-Luc DURR Véronique 14 juin 2014.....	ROLLET Christian DUCLOS Magali 19 juillet 2014.....
LAUMET Mélanie VANDROUX Carole 21 juin 2014.....	ROUSSELOT Alexandre ABISSE Guylaine 16 août 2014.....
DUPONT Jean-Marie ALTUN Elise Filiz 21 juin 2014.....	KOLMAYER Lionel STHÉLY Christine 19 août 2014.....
CHAPUIS Stéphane PRUDHAM Céline 21 juin 2014.....	MARCHESE Jonathan CLAUSSE Adeline 30 août 2014.....

Décès du 18 novembre 2013 au 24 juillet 2014

PAGNOT Jean-Marie.....	20 novembre 2013	MAZOYER Philippe.....	14 mars 2014
TISSERAND Anne.....	23 novembre 2013	OLIVIER Jeannine.....	16 mars 2014
VITRE Paulette.....	29 novembre 2013	PAUTHIER Jeanne.....	28 mars 2014
MILANI Jacques.....	30 novembre 2013	COULON Jacques.....	31 mars 2014
DEMESLAY Marie.....	03 décembre 2013	COEURDEVEY Marie-Thérèse.....	01 avril 2014
FRELIN Gilberte.....	09 décembre 2013	PRADIN Marie.....	02 avril 2014
VONIN Marthe.....	22 décembre 2013	RUGA Josiane.....	03 avril 2014
GIL Régis.....	24 décembre 2013	MAURICE Louise.....	07 avril 2014
CAUVIN Monique.....	27 décembre 2013	BRISCHOUX Samuel.....	08 avril 2014
VOIDEY Danielle.....	29 décembre 2013	LAROCHE Bernard.....	11 avril 2014
LECOUVE Marius.....	02 janvier 2014	SARRAZIN Maurice.....	15 avril 2014
MOYSE André.....	03 janvier 2014	TAICLET Carmen.....	16 avril 2014
VILLAIN Yves.....	03 janvier 2014	BAVEREL Isabelle.....	25 avril 2014
MAIROT Rose.....	03 janvier 2014	GIRARDOT Lucienne.....	25 avril 2014
ERARD Louise.....	08 janvier 2014	SEIGNEZ Roger.....	18 mai 2014
COURGEY Raymonde.....	10 janvier 2014	HUDELOT Georges.....	04 mai 2014
PERIARD Marcelle.....	15 janvier 2014	HENRY Angèle.....	20 mai 2014
VITALI Barthélémy.....	16 janvier 2014	SCHWALM Pierre.....	02 juin 2014
FAIVRE Geneviève.....	26 janvier 2014	RICHARD Jeannine.....	04 juin 2014
REUILLE Michel.....	27 janvier 2014	CORTHAY Gilberte.....	07 juin 2014
THILLEROT Marcel.....	03 février 2014	DEBRIE Irène.....	15 juin 2014
PROST Jean.....	12 février 2014	CHOUET Marie.....	17 juin 2014
MARILLY Michelle.....	14 février 2014	SYLVESTRE Michel.....	19 juin 2014
BEUCLER Jean-Marie.....	22 février 2014	STHOLL Irène.....	20 juin 2014
REDOULÈS Georgette.....	22 février 2014	FERRIOT Viviane.....	30 juin 2014
BONNET Jeanne.....	25 février 2014	GRONDEIN Suzanne.....	30 juin 2014
FRAU Thérèse.....	27 février 2014	ROULLOT André.....	03 juillet 2014
WIDMER Yvette.....	27 février 2014	GALLIOT Renée.....	04 juillet 2014
SARRON Henri.....	03 mars 2014	LEJEUNE Roger.....	12 juillet 2014
MARK Yves.....	04 mars 2014	PAQUIER Marie-Louise.....	18 juillet 2014
SCHAUBER Philippe.....	04 mars 2014	BERGELR Gérard.....	19 juillet 2014
PAGE Georgette.....	06 mars 2014	PESEUX Daniel.....	24 juillet 2014
PAUTHIER Marie-Louise.....	06 mars 2014	ROLLAND Jean.....	24 juillet 2014



Constructifs et vigilants

Le 23 mars au soir, nous avons remercié les 44,4% de Baumoises qui nous avaient apporté leur suffrage. Comme nous n'avons pas eu l'occasion de le faire publiquement depuis, nous profitons de cette tribune pour les remercier de la confiance qu'ils nous ont accordée.

Nous en profitons aussi pour remercier ceux qui n'ont pas voté pour nous car ils nous ont renforcé dans nos convictions d'aller plus loin, plus fort, tout en étant plus proche encore pour emporter leur conviction la prochaine fois. Nous avons fait le choix d'être bien plus qu'une opposition. Nous sommes une force de proposition. Nous ne voulons pas être une opposition stérile qui dirait non à tout au seul motif que ce serait l'autre camp qui le proposerait. Depuis le début de notre engagement, nous avons fait le choix d'agir autrement, conformément à l'idée que nous nous faisons de l'engagement public au service de nos concitoyens. Nous faisons le choix d'être constructif... mais vigilant.

Ce sont les non réponses de la majorité sur plusieurs questions, ou encore leurs phrases pseudo rassurantes nous demandant de leur faire confiance (et surtout de ne nous occuper de rien ?) qui nous conduisent à exercer notre vigilance. Être vigilant, c'est rappeler qu'il ne faut pas faire prendre des vessies pour des lanternes quand la majorité annonce qu'elle baisse de 10% les indemnités versées aux adjoints et délégués tout en oubliant de dire que les bénéficiaires seront plus nombreux ! Ce qui au final n'apportera aucune économie au budget de la collectivité quand d'autres doivent se serrer la ceinture ! Être vigilant, c'est s'interroger sur l'utilité de créer des postes à la mairie aux intitulés et aux missions floues qui n'apporteront aucune amélioration à la vie des Baumoises mais pèseront un peu plus sur le budget...

Nous entendons malgré cela rester constructif. Être constructif, c'est intervenir et proposer en conseil que le Gymnase porte le nom du Pépé LAROCHE. Être constructif, c'est répondre à l'inquiétude des familles et demander de la clarté à la majorité sur leur gestion du dossier des rythmes scolaires quand deux mois avant la rentrée nous ne savons pas ce que feront nos enfants. Être constructif, c'est demander pourquoi le Comité de suivi de l'économie promis pendant la campagne n'a toujours pas vu le jour alors que plusieurs entreprises, et non des moindres, sont dans une situation économique difficile et que plusieurs dizaines d'emplois sont menacés. Notre groupe profite d'ailleurs de cette tribune pour apporter son soutien aux salariés concernés et leur témoigner notre sympathie.

La majorité en place a promis aux électeurs un développement exogène de l'économie locale. Nous leur disons simplement et amicalement qu'il est temps d'agir maintenant. Que le temps de la répartition des places et des renvois d'ascenseur est fini. Car la situation économique est d'abord anxiogène pour beaucoup.

Nous sommes prêts à œuvrer pour y arriver. Être constructif, c'est aussi agir dans ce sens.

Il faudra pour cela que le discours du maire en place qui parle à longueur d'intervention de l'intérêt d'associer l'opposition aux actions se concrétise sur le terrain.

En clair, qu'il y ait un peu moins de parole et un peu plus d'actes !

Le Groupe GénérationS Baume

Engagés pour l'avenir de Baume-les-Dames

Lors des élections municipales de mars, vous nous avez largement élus pour conduire votre ville ces six prochaines années. Par votre vote, vous avez fait le choix d'un projet ambitieux autour d'une équipe sérieuse, dynamique, en partie renouvelée. Vous avez aussi fait le choix de la transparence, où la population est associée à la prise des décisions.

Élus, bénévoles, associatifs, habitants... nous remercions l'ensemble des personnes qui ont œuvré à faire de cette ville ce qu'elle est aujourd'hui. Certaines nous ont quittés et nous avons pour elles une pensée toute particulière.

Les enjeux qui s'annoncent pour notre ville sont importants, complexes mais ô combien passionnants ! Depuis le lendemain de l'élection, la majorité municipale est au travail pour faire de Baume les Dames une commune où il fait bon vivre et surtout bon vivre ensemble.

Équipements, voirie, cœur historique, ZAC... les grands chantiers sont lancés ou le seront dans les prochaines semaines. Malgré la crise et grâce à une gestion rigoureuse des budgets, nous veillons par ailleurs à maintenir des services publics de qualité en témoigne l'ouverture de l'espace Mery pour l'accueil des tout-petits, le très haut débit qui sera lancé dès 2014 et qui constituera un nouvel atout pour les habitants et nos entreprises, ou encore le nouveau Gymnase de l'Europe.

Les dossiers difficiles sont là aussi avec notamment l'IME. Depuis le début de la tourmente, la municipalité se mobilise pour accompagner l'entreprise et ses salariés dans la recherche de solutions tant sur le plan économique que social. La reprise de l'entreprise par le Groupe Estimprim est une solution qui nous permet d'espérer une nouvelle dynamique sur le site d'Europolys. Le développement économique et l'emploi, vous le savez, figurent au premier rang de nos priorités politiques. Dans un contexte incertain, nous restons ambitieux et prêts à accueillir de nouvelles activités.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires est également compliquée, mais nous tenons à rassurer ici les inquiets car nous sommes en train de construire un service de qualité, encadré par des professionnels diplômés, pour l'épanouissement des enfants et leur réussite. Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans le présent bulletin.

Vous le voyez, la majorité municipale est déterminée à préparer avec vous l'avenir de notre territoire, le rendre toujours plus attractif pour les habitants et les entreprises tout en veillant à préserver l'authenticité et le charme de notre belle commune. A l'heure où la parole des politiques est de moins en moins crédible, nous mesurons la responsabilité de tenir nos engagements et le devoir de ne pas décevoir. Dès la rentrée nous viendrons à votre rencontre dans votre quartier pour discuter, échanger sur les projets afin de construire ensemble notre ville de demain.

Le groupe majoritaire

Services publics

■ Mairie - 3 Place de la République

Tél : 03 81 84 07 13

Fax : 03 81 84 31 05

Mail : contact@baume-les-dames.org

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi : 8h-12h et 14h-18h

Vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Samedi : 9h-12h

(Permanence état-civil et informations générales)

■ Aide aux démarches administratives

Mairie – 3 Place de la République

Contact : Madame Annie GIRARDAT

Fonction : Conseillère Municipale Déléguée

Permanence le deuxième vendredi du mois de 9h à 12h

ou sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie :

Tél : 03 81 84 07 13

■ Communauté de Communes du Pays Baumoisi

2 Faubourg d'Anroz

Tél : 03 81 84 75 90

■ Centre d'Affaires et de Rencontres

(réservation de salle)

Tél : 03 81 84 75 93

■ Consultation des archives

Mairie – 3 Place de la République

Tel : 03 81 84 07 13

Sur rendez-vous auprès du secrétariat

■ Médiathèque Jean Grosjean

Place de la loi

Tél : 03 81 85 60 79

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 13h-18h

Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h

Vendredi : 15h-19h30

Samedi : 10h-12h30 et 14h-17h30

■ Office de Tourisme

8 rue de Provence

Tél : 03 81 84 27 98

Fax : 03 81 84 15 61

Mail : info@ot-paysbaumoisi.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h

■ Pays du Doubs central – SCOT

5 rue Barbier

Tél : 03 81 84 42 48

Fax : 03 81 84 09 43

Mail : contact@doubscentral.org

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-16h

■ Services Techniques – voirie – propreté urbaine

Rue Promenade du Breuil

Tél : 03 81 84 23 20

Déchets – propreté

■ Déchetterie

Rue des Bouvreuils

Tél : 03 81 84 22 12

Horaires d'ouverture au public :

Hiver (d'Octobre à Mars) : du lundi au samedi :

9h-12h et 14h-17h

■ SICTOM (collecte d'ordures ménagères)

2 Faubourg d'Anroz

Tél : 03 81 84 75 99

Transport à la demande

■ TADOU

5 rue Barbier

Tél : 03 81 84 79 35

RESERVATION OBLIGATOIRE

48 heures à l'avance

Action sociale Solidarité

■ CAF

(Caisse d'Allocations Familiales) – Service prestations

Hôtel des Services – 5 rue Barbier

Permanence le vendredi de 9h-12h et 13h30-16h

Sans rendez-vous

■ CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Service accompagnement des familles

Hôtel des Services – 5 rue Barbier

Sur rendez-vous au 03 81 84 01 01

■ Centre Communal d'Action Sociale

5 rue Barbier

Tél : 03 81 84 75 10

Mail : baume.ccas@baume-les-dames.org

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

■ Centre Médico Social – PMI

2 rue des Frères Greniers

Tél : 03 81 84 48 70

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30

Vendredi : 9h-12h

■ Epicerie sociale

8 rue Bassenne

Tél : 03 81 84 32 87

ou information auprès du CCAS au 03 81 84 75 10

Horaires d'ouverture au public :

Jeudi : 13h30-17h

■ FNATH

Mairie – 3 Place de la République

Permanence le troisième samedi du mois / tous les deux

mois de 9h30-11h30.

■ ADAPEI – Service plus

Sur rendez-vous

Enfance – Jeunesse Éducation

■ Centre de loisirs et restauration scolaire

(Périscolaire et extrascolaire)

5 rue Barbier

Tél : 03 81 84 38 28

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

■ Multi accueil (crèche) La Ribambelle

8 rue de l'Eglise

Tél : 03 81 84 20 55

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 7h-19h

■ Périscolaire de cour

Tél : 03 81 84 75 85

■ Relais Petite Enfance

8 rue de l'Eglise

Tél : 03 81 84 42 34

Mail : rpe@baume-les-dames.org

- Accueil sans rendez-vous :

le mardi de 12h45 à 16h et le vendredi de 12h45 à 15h.

- Accueil sur rendez-vous :

le mardi de 16h à 18h et le vendredi de 15h à 17h.

- Permanence téléphonique le jeudi de 12h45 à 17h.

- Permanence délocalisée à la Communauté

de Communes du Pays de Rougemont :

le jeudi de 9h à 11h30 (03 81 86 08 32).

■ Écoles de Baume les Dames

Ecole maternelle du centre : 03 81 84 09 20

Ecole maternelle de la Prairie : 03 81 84 13 05

Ecole maternelle de Cour : 03 81 84 15 95

Ecole Primaire des Terreaux : 03 81 84 07 80

Ecole Primaire du Breuil : 03 81 84 15 88

Ecole Primaire de Cour : 03 81 84 33 50

■ Établissements d'enseignement supérieur

Collège René Cassin : 03 81 84 15 88

Lycée Professionnel Jouffroy d'Abbas : 03 81 84 02 77

IME Les Vignottes : 03 81 84 02 53

Retraités Personnes âgées

■ ADRM (service à domicile)

17 rue de la Prairie

Tél : 03 81 84 22 74

■ CLIC – Espaces seniors (réseau gérontologique)

5 rue Barbier

Tél : 03 81 84 38 78

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Emploi

■ Armée de Terre

Hôtel des services – 5 rue Barbier

Permanence le troisième mercredi du mois de 9h-17h

Rendez-vous obligatoire au 03 81 87 22 26

■ Association intermédiaire DEFI

Hôtel des services – 5 rue Barbier

Permanence le mardi de 9h30-12h et de 14h-17h

■ Développement 25

Hôtel des services – 5 rue Barbier

Sur rendez-vous au 03 81 65 10 00

■ GRETA (organisme de formation professionnelle)

7 rue Barbier

Sur rendez-vous au 03 81 88 25 94

■ Mission Locale – Espaces Jeunes (-25 ans)

5 rue Barbier

Tél : 03 81 84 09 08

■ Pôle Economie Emploi Insertion (PEEI)

5 rue Barbier

Tél : 03 81 86 02 63

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Fermeture les mardis après-midi

Santé

■ CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Hôtel des Services – 5 rue Barbier

Permanence le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 16h30

Sans rendez-vous.

■ Hôpital de Baume les Dames

1 avenue Kennedy

Tél : 03 81 84 70 00

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Visites autorisées de 12h à 20h

■ Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

7 rue Barbier

Tél : 03 81 84 47 96

Horaires d'ouverture au public :

Lundi – Mardi : 8h-12h30

Jeudi- vendredi : 14h-17h

Fermeture le mercredi

■ Médecins de garde

Disponible sur les tableaux d'affichage,

sur le site www.baume-les-dames.org

ou appeler au 3966.

■ Pharmacie de garde

Contactez le 3237

Urbanisme - logement

■ ADIL (Association Départementale d'Information sur le logement)

Mairie – 3 Place de la République

Permanence le premier mardi du mois de 9h à 12h sur RDV

au 03 81 61 92 41

■ CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

Mairie – 3 Place de la République

Permanence le deuxième vendredi du mois de 15h à 17h

sur RDV au 03 81 82 19 22

■ Logement

Contact : Madame Colette ROMANENS

Adjointe au Maire

Permanence le jeudi de 14h30 à 16h30 en mairie

Conseils juridiques

■ Conseiller en défense salariale

Hôtel des Services – 5 rue Barbier

Sur RDV au 03 81 86 02 63

Service gratuit

■ Conciliateur

Mairie – 3 Place de la République – Salle du 1^{er} étage

Les premiers et troisièmes mardis du mois de 14h à 17h

Sans rendez-vous

■ CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et de la Famille)

7 rue Barbier

Permanence avec un juriste

Les deuxièmes et quatrièmes mardis du mois sur RDV

auprès du CCAS au 03 81 84 75 10

■ Permanences d'accueil et d'information Solidarités Femmes

7 rue Barbier

Permanence le deuxième du mois sur rendez-vous

auprès du CCAS au 03 81 84 75 10



Baume au Coeur

édition 2014



Tournois de foot
organisés par l'ASB



Baume les Dames

Retransmission de la finale
de la Coupe du Monde de football

